

RAPPORT
* ANNUEL *
2017



les petits frères
des Pauvres

Coordination générale et réalisation : Direction de la communication (Sébastien Gautret, Élodie Metthez, Clémence de Monpezat)

Rédaction : Direction de la communication (Fanny Berriau, Sébastien Gautret, Clémence de Monpezat, Isabelle Sénécal)

Suivi de la fabrication : Élodie Metthez

Maquette : Comme Un Soleil

Maquette « l'Essentiel » : Eden studio

Crédits photos :

couverture : J.-L. Courtinat ; page 7 : J.-L. Courtinat, P. Malaud ; page 8 : pfdP ; page 9 : pfdP ;

page 10 : H. Ejzenberg, pfdP ; page 11 : P. Menant ; page 12 - 13 : S. Torrione ; page 14 : pfdP ; page 15 : S. Torrione ;

pages 16 à 18 : J.-L. Courtinat ; pages 19 : H. Ejzenberg ; page 20 : pfdP ; page 22 : pfdP ; page 23 : J.-L. Courtinat ;

page 24 : pfdP ; page 26 : A. Marquot ; page 27 : pdfP ; page 28 : J.-L. Courtinat ; page 29 : C. Recharad ;

pages 30 : J. Jung ; pages 31 à 33 : J.-L. Courtinat ; page 34 : pfdP ; pages 35 à 38 : J.-L. Courtinat ; page 40 : ComAir ;

page 41 : S. Torrione ; page 42 : A. Cibot ; page 43 : pfdP ; page 45 : pfdP ; page 46 : pfdP ; pages 46 - 47 : J.-L. Courtinat ;

page 48 : pfdP ; page 49 : J. Bourges ; page 50 : S. Torrione ; page 51 : J.-L. Courtinat ; page 52 : D.R. ; page 53 : pfdP ;

page 54 : pdfP

Carte page 21 : Olivier Chagny

Impression : Les ateliers Voisin

Les informations données dans le rapport annuel portent sur l'Ensemble des petits frères des Pauvres.



les petits frères
des Pauvres

R A P P O R T
* A N N U E L *
2 0 1 7

SOMMAIRE



* 7

CHIFFRES
CLÉS



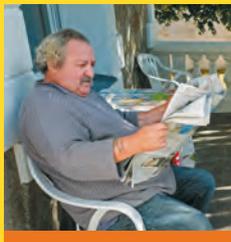
* 9

FAITS
MARQUANTS



* 12

DOSSIER



* 16

NOTRE
ORGANISATION



* 26

NOS
ACTIONS



* 45

ENSEMBLE
POUR AGIR



* 53

PARTENARIATS

* É D I T O *

L'année 2017 aura été particulièrement riche sur le plan de la mise en œuvre de nos valeurs.

À l'occasion de la révision de notre projet associatif, nous avons notamment insisté sur la prise en compte de la parole des personnes accompagnées et la place à leur donner non seulement dans la vie et les activités de nos équipes mais aussi dans notre vie associative. Cet objectif essentiel sur un plan éthique s'est incarné plus concrètement au fil de l'année 2017. Trois temps, tels une valse, l'auront rythmée. Le premier temps fut celui de l'assemblée générale à laquelle pour la première fois des personnes accompagnées ont pu participer et s'exprimer. Le deuxième temps, celui des premières rencontres d'automne qui se sont tenues les 6 et 7 octobre au centre de Rencontre des Générations - CRG, sur le thème de leur participation. Un moment de partage et d'expression qui a contribué à rendre la parole des personnes accompagnées indispensable à la fondation et au rayonnement de notre projet associatif. Par cette thématique forte, ces premières rencontres se sont imposées comme le rendez-vous incontournable dans l'agenda « petits frères » et ont contribué à redonner au CRG son caractère de lieu de ressourcement pour l'ensemble associatif constitué par les petits frères des Pauvres. Le troisième temps consacré à la journée des résidents des maisons des petits frères des Pauvres, organisée par l'Association de gestion des établissements (pfP-AGE) en a fourni une magnifique illustration. Depuis 2017, la participation des personnes, préoccupation des équipes, est davantage valorisée, notamment dans un recueil des bonnes pratiques, à travers leurs témoignages et ceux des bénévoles et affichée dans notre projet associatif. Cette fraternité vécue que nous revendiquons comme essence de notre projet associatif, nous nous sommes attelés à la tâche de la faire vivre toujours davantage au niveau régional dans nos douze Fraternités qui ont maintenant dépassé leur période de rodage, sans pour autant avoir atteint leur vitesse de croisière : 316 équipes, 12 212 bénévoles, 13 624 personnes accompagnées régulièrement. Un bilan qui nous oblige mais qui laisse encore de grandes zones blanches que nos efforts conjugués avec ceux de Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement des âgés) devraient permettre de réduire significativement.

En 2017, nous avons également œuvré à l'édification d'une société plus solidaire et fraternelle à l'égard des plus vulnérables et des plus démunis. Au cœur de ce vœu, toujours les mêmes ambitions : que l'isolement, la solitude et la précarité de nos aînés ne soient pas une fatalité. Pour mieux nous armer dans ce combat contre l'exclusion des aînés par l'isolement et la précarité et mettre en œuvre notre mission témoigner-alerter, nous avons commandité pour la première fois au CSA une enquête sur l'isolement et la solitude des personnes de plus de 60 ans en France, avec le soutien financier de la Fondation des petits frères des Pauvres. Les résultats sont accablants : 900 000 personnes âgées de plus de 60 ans ont peu ou plus de relations personnelles avec leur cercle familial ou amical. Plus alarmant encore, 300 000 personnes de plus de 60 ans sont en état de "mort sociale" : ce qui signifie plus aucune relation personnelle avec les quatre réseaux relationnels que constituent la famille, les amis, la participation à des activités associatives, et les commerces et services. L'étude met par ailleurs en évidence un nouveau cap à l'âge de 85 ans pour le risque de bascule dans l'isolement et le besoin d'aide à l'autonomie son corolaire. Des constats qui recoupent très largement ce que nous constatons auprès des 37 000 personnes accueillies. Le veuvage, un choc émotionnel ou traumatique, les problèmes de santé, la disparition progressive de l'entourage, sont les premières causes de ces situations. Loin de nous résigner, notre mission témoigner-alerter nous enjoint de dénoncer cette invisibilité dans laquelle s'enfoncent les aînés. Nous ne pouvons pas davantage rester sans voix par rapport à l'âgisme ambiant qui renvoie perpétuellement une image dévalorisée de la vieillesse, toujours assimilée à un fardeau insupportable pour la collectivité. Une plus grande présence dans les médias et les réseaux sociaux, dans les instances consultatives destinées à éclairer les politiques publiques sur les plans départemental, régional, national ou européen, permet de porter toujours plus loin la capacité de des petits frères des Pauvres à dénoncer les situations dont ils sont témoins et à mieux faire connaître les solutions qu'ils préconisent pour l'édification d'une société plus inclusive et fraternelle à l'égard des aînés vulnérables.

Alain Villez
Président
Association les petits frères des Pauvres

* CHIFFRES CLÉS *



316 ÉQUIPES D'ACTION **12 212** BÉNÉVOLES ENGAGÉS
621 SALARIÉS **1 571 687** HEURES DE BÉNÉVOLAT



37 245 PERSONNES AIDÉES

DONT **13 624** PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LA DURÉE



30 MAISONS **475** APPARTEMENTS INDIVIDUELS

DOSSIER
DE PRESSE



**SOLITUDE
ET ISOLEMENT**
QUAND ON A
PLUS DE 60 ANS
EN FRANCE
EN 2017

ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'INSTITUT CSA
POUR LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Étude financée par la Fondation des petits frères des Pauvres
28 septembre 2017


les petits frères
des Pauvres

Présentation des résultats de l'étude sur la solitude des personnes âgées, lors de la conférence de presse du 28 septembre 2017.

* FAITS MARQUANTS *

■ janvier

MARTHE, LAURÉATE DU PRIX « JEUNE & BÉNÉVOLE »

Bénévole chez les petits frères des Pauvres, Marthe, âgée de 19 ans, est venue chercher sa récompense le 31 janvier au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse – CIDJ. Ce prix remis par l'association « Tous bénévoles », récompense l'engagement associatif des moins de 25 ans.



■ mars

REMISE DU CHÈQUE DE 104 491 EUROS PAR NOTRE PARTENAIRE INNOCENT

Cette douzième édition de l'opération « Mets ton bonnet », a battu tous les records avec 522 456 petits bonnets tricotés partout en France et à l'étranger !



PUBLICATION DE L'ÉTUDE DU COLLECTIF « HABITER AUTREMENT »

« Les formes alternatives d'habitat, citoyen, solidaire et accompagné, prenant en compte le vieillissement ». Une étude réalisée auprès de 10 dispositifs/lieux d'habitat alternatif pour personnes âgées.

■ avril

« ABUELA » ET « EMILE LAMY », DEUX NOUVELLES FONDATIONS ABRITÉES PAR LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Abuela » souhaite encourager la réciprocité des liens entre les personnes âgées et leur entourage. « Emile Lamy » vient en aide aux personnes âgées isolées accompagnées par les équipes petits frères des Pauvres partout en Île-de-France.

LANCEMENT DE LA BARAQUE À FRAT'

À l'aide d'un camping-car aménagé, la Fraternité régionale Auvergne – Rhône – Alpes des petits frères des Pauvres met en place une tournée de visites à la demande, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées de la région.

■ mai

CÉLÉBRATION DES 40 ANS DE LA FONDATION BERSABÉE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« En 40 ans, cette Fondation a organisé son offre de logement et étendu son parc locatif social ». Philippe Pernot, Directeur de l'immobilier, Association et Fondation des petits frères des Pauvres.

■ juin

DIFFUSION DU COMMUNIQUÉ « NON À LA MARCHANDISATION DU LIEN SOCIAL »

Les petits frères des Pauvres s'inquiètent une nouvelle fois de la marchandisation d'une souffrance sociale à l'occasion du nouveau service de La Poste : «Veiller sur mes parents».

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Des personnes accompagnées ont pu assister à l'Assemblée Générale et participer à des ateliers.
« *Votre présence redonne du sens à cette Assemblée.* »
Alain Villez, Président de l'Association.



■ juillet-août

LANCEMENT DE LA FONDATION « LILA LANIER », 10^{ÈME} FONDATION ABRITÉE PAR LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

La Fondation souhaite apporter son soutien aux publics vieillissants en difficulté du fait d'un handicap ou d'une situation de précarité.



ACTIVATION DU PLAN CANICULE POUR MOBILIER L'OPINION

■ septembre

ÉTUDE CSA/PETITS FRÈRES DES PAUVRES, « SOLITUDE ET ISOLEMENT, QUAND ON A PLUS DE 60 ANS EN FRANCE EN 2017 »

Cette étude révèle que plus de 300 000 personnes âgées sont en situation de mort sociale.

NOTE D'ORIENTATION NUMÉRIQUE

Le Conseil d'administration des petits frères des Pauvres vote une nouvelle note d'orientation sur la thématique du numérique au profit des personnes accompagnées.

■ octobre

« 1^{ER} OCTOBRE, LES FLEURS DE LA FRATERNITÉ »



Événement annuel organisé durant la journée internationale des personnes âgées qui a permis de distribuer 125 000 fleurs avec 369 stands installés partout en France.

À cette occasion, la Fraternité régionale Auvergne – Rhône – Alpes s'est associée au « Run in Lyon », en distribuant 40 000 fleurs au public présent place Bellecour à Lyon.



* FAITS MARQUANTS *

SOLITUD'ECOUTE FÊTE SES 10 ANS

Action d'écoute anonyme et confidentielle des petits frères des Pauvres auprès des personnes isolées de plus de 50 ans pour lutter contre l'isolement et prévenir le suicide.

GRANDE VENTE DE LILLE

les 28 et 29 octobre. Près de 15 000 personnes ont afflué pour cette grande vente d'objets donnés ou légués aux petits frères des Pauvres, avec près de 250 000 euros récoltés, un record.



LES RENCONTRES D'AUTOMNE

Temps d'échanges et de réflexion en interne avec le lancement des premières « Rencontres d'automne » sur la thématique : la participation des personnes accompagnées.

■ novembre

PREMIÈRE JOURNÉE DES RÉSIDENTS DE L'ENSEMBLE DES MAISONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

organisée au Centre de Rencontre des Générations à Nouan-le-Fuzelier (41).



INAUGURATION DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CHÂTEAU

DE GIGNY-SUR-SAÔNE (71) qui propose désormais l'activité d'hébergement temporaire à l'année.

VENTE AUX ENCHÈRES EN HOMMAGE À MARIE-LOUISE VERWÉE-EICHENBERGER

La vente des œuvres de l'artiste et bienfaitrice a permis aux petits frères des Pauvres de récolter 23 600 euros. Près de 100 personnes ont assisté ou participé à la vente des 128 peintures ou esquisses organisée au siège parisien de l'Association.



■ décembre

LANCEMENT DU PREMIER L'APPEL À PROJETS DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble ». Un succès, près de 190 dossiers de candidature reçus.

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DU CENTRE DE FORMATION PERMANENTE ET INTERACTIVE – CFPI DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES pour la formation des bénévoles.



* LA PARTICIPATION *

Pour moi le message est clair, il s'agit d'explorer, de valoriser et de reconnaître le droit au choix des personnes que nous accompagnons à travers leur participation [...] A partir du moment où on libère cette parole, on se rend compte qu'il y a tout un espace d'initiatives qui s'ouvre et qui est extrêmement enrichissant pour tout le monde.

Alain Villez,
Président de l'Association

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'Ensemble des petits frères des Pauvres a mené durant toute l'année une dynamique de rencontres et d'échanges internes afin de développer la participation des personnes que nous accompagnons à tous les niveaux de notre vie associative. Il était important de mener une réflexion collective exigeante sur ce sujet afin de réaffirmer que la participation des personnes est au cœur de nos trois missions sociales et d'inscrire pleinement notre action dans les évolutions sociétales.



LA CONQUÊTE DU COLLECTIF

Dans une société où l'émancipation individuelle fait référence, faire participer les personnes accompagnées à notre vie associative permet de retrouver le sens, la créativité et la joie d'agir collectivement. Ceci participe d'un triple enjeu : celui de permettre aux personnes que nous accompagnons de redevenir actrice de leur vie, d'améliorer la qualité de nos accompagnements en les considérant comme des expertes de leur propre vécu et d'être à la hauteur de l'ambition de notre mission sociale témoigner-alerter en favorisant, écoutant et relayant leur parole.

Au cours de cette année 2017, nous avons porté nos efforts sur le partage collectif de cette vision et les moyens de mise en œuvre dont nous disposons. Nous avons constaté que la participation des personnes accompagnées posait des questions de statuts, de rôles autour desquels il était important d'échanger. En effet, il n'y a pas seulement un enjeu humain à retrouver une estime de soi et une dignité par la parole, il y a aussi une dimension politique de partage du pouvoir qui peut amener à redéfinir cette relation d'assistance traditionnelle aidant/aidé, en autorisant un positionnement plus subtil et complexe et des mobilités de statuts en fonction des possibilités et des appétences de chacun.

Le changement de culture que cela engendre est un processus long, un déplacement de l'état de personne qui reçoit vers celui d'une personne qui donne. L'objectif de faire participer les personnes accompagnées est de leur permettre de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de leur redonner leur place de citoyen et qu'elles soient reconnues pour ce qu'elles sont, ce qu'elles ont vécu et qu'elles sachent que leur parole est entendue.

UNE MOBILISATION À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES

La dynamique insufflée pour favoriser la participation des personnes accompagnées a pris sa source dans le cadre de l'Assemblée générale de juin 2017 durant laquelle un certain nombre d'entre elles ont pu assister aux échanges, poser des questions et participer à des ateliers qui leurs étaient dédiés afin de recueillir leurs avis sur des sujets qui les concernent. Elles ont été entendues sur leurs attentes concernant le futur Lieu d'Accueil et d'Animation National (LAAN) qui prévoit un espace spécifiquement dédié aux personnes accompagnées, sur le rôle qu'elles aimeraient jouer aux côtés des bénévoles qui les accompagnent et les sujets prioritaires les concernant et qu'elles souhaiteraient voir portés par les petits frères des Pauvres dans le débat public. Leurs contributions ont été intégrées dans nos travaux de réflexion.

Fort de cette première initiative nationale, la Présidence a lancé la première édition des Rencontres d'Automne, journées destinées à mener une réflexion conjointe aux entités de l'Ensemble petits frères des Pauvres pour la création ou l'ajustement des repères et des actions, dans une logique d'innovation et d'adaptation des petits frères des Pauvres aux réalités actuelles ou aux défis à venir. La thématique de cette première édition était la participation des personnes accompagnées ; l'objectif étant d'aboutir à des propositions concrètes favorisant la participation des personnes aux niveaux local, régional

et national. Chaque Fraternité régionale a pu élaborer sa feuille de route, définissant des actions à mettre en œuvre pour favoriser et développer la participation des personnes accompagnées.

À la suite de ces Rencontres, ont eu lieu de nombreuses conférences en région pour porter cette thématique auprès des équipes de bénévoles, dans le but de mobiliser l'ensemble du réseau des petits frères des Pauvres autour de cette question et l'encourager à se saisir de cette nouvelle dynamique.

TÉMOIGNAGE

Pour moi c'est important de participer car ça me permet de savoir que je suis encore vivante et que mon opinion peut intéresser quelqu'un et que je suis encore valable pour quelque chose.

Begonia Diepart,
personne accompagnée
par l'équipe de Montargis



TÉMOIGNAGE

Dans cette relation que nous voulons vivre avec les personnes accompagnées, nous avons comme ambition de leur redonner la parole, il ne manquait plus que de donner une place à cette parole dans la vie associative, dans nos vies d'équipe. [...] Cette année a été l'occasion de franchir une étape importante avec cette invitation emblématique de quelques personnes accompagnées à l'Assemblée générale. J'ai beaucoup travaillé avec les présidents des Fraternités régionales qui ont inscrit cette thématique dans leurs réflexions prioritaires. Il convient maintenant de prolonger ces temps dédiés au recueil de la parole des personnes accompagnées

Alain Villez,
Président de l'Association

TÉMOIGNAGE

Comme je dis toujours, on a deux mains, une pour donner et l'autre pour recevoir. Comme j'ai beaucoup reçu des petits frères, je souhaite à mon humble niveau donner un peu de ce que j'ai reçu. Participer à la gazette de l'équipe de Saint-Denis, c'est une façon de montrer ma reconnaissance.

Aline,
personne accompagnée
par l'équipe de Saint-Denis

* LA PARTICIPATION *

5 orientations issues des premières rencontres d'automne :

- 1- sensibiliser, former et appuyer l'ensemble des acteurs à la participation (méthodes, outils et pédagogie par le retour d'expériences)
- 2- réaffirmer que la participation des personnes accompagnées est au cœur du projet associatif et s'exprime à travers nos trois missions sociales
- 3- Expérimenter et poursuivre la participation des personnes dans les instances locales, régionales et nationales
- 4- Recenser et concevoir des outils favorisant la mise en œuvre de la participation
- 5- Organiser l'expression directe des personnes accompagnées et le recueil de leur parole



TÉMOIGNAGE

Il faut qu'on puisse continuer à échanger pour que ça avance des deux côtés ; donner notre opinion à des gens qui sont en face de nous et qui n'ont pas notre expérience. ON commence à prendre une certaine place au sein des petits frères, on entend notre parole et ça il ne faut surtout pas le rater.

Patricia Samoun,
personne accompagnée
par l'équipe AVL Paris Saint-Maur

Ces temps de rencontres nationales ont soutenu une démarche qui avait été amorcée dans les équipes locales et les Fraternités régionales. Ces temps ont permis de révéler que pour une association gestionnaire mais qui est dans une démarche de relation fraternelle avec les personnes âgées, il est possible de laisser une place aux personnes dans ce qu'elles vivent et ce qu'elles sont et qu'elles peuvent avoir un rôle dans le fonctionnement même des entités de notre ensemble.

TÉMOIGNAGE

À titre personnel et pour l'Association, je souhaiterais que puisse être créé un conseil national des personnes accompagnées qui travaille sur certaines thématiques et qui puisse rencontrer le conseil d'administration.

Armelle de Guibert,
Déléguée générale de l'Association





* NOTRE ORGANISATION *

LES VALEURS ET LES ENGAGEMENTS *17

LES MISSIONS SOCIALES *18

L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES *19

LES VALEURS ET LES ENGAGEMENTS

Depuis l'élan donné par Armand Marquiset en 1946, l'action des petits frères des Pauvres s'inspire, partout où elle est vécue, de valeurs fondamentales : la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation sociale, leur état de santé physique ou psychique, la liberté fondamentale de chacun, la fraternité et la fidélité.



Le vieillissement démographique, la progression de l'isolement et de la pauvreté interrogent notre société : les personnes âgées qui souffrent de solitude, de précarité ou de perte d'autonomie sont de plus en plus mises à l'écart. Elles deviennent « invisibles », se replient sur elles-mêmes, perdent accès à leurs droits, et à la parole.

Le défi des petits frères des Pauvres est d'aller vers ces personnes, surtout lorsqu'elles vivent dans des lieux de vie qui les marginalisent encore plus et qu'elles ne trouvent plus le courage et les moyens de prendre part à la vie dans la cité.

Avec le soutien des donateurs et des partenaires, l'accompagnement relationnel dans la durée, tel que le vivent et le défendent les petits frères des Pauvres dans leur Charte est essentiellement un engagement et un acte bénévole. Les salariés participent en apportant appuis, soutiens et expertises et, dans les maisons, assurent une attention à leur bien-être.

Les petits frères des Pauvres s'adaptent aux nouvelles formes d'engagement. Ils proposent à tout bénévole les mêmes droits et devoirs associatifs ; ils développent des pratiques innovantes, adaptées aux besoins des personnes et aux contextes locaux.

La fraternité nous engage à renouer inlassablement, par des actions concrètes, les liens de solidarité qui sont rompus ou distendus. La relation fraternelle qui concilie l'approche individuelle et la dimension collective est au cœur même de la mission des petits frères des Pauvres.

Le projet associatif se situe dans la continuité des deux précédents projets :

■ « Ensemble vers les plus pauvres »,
2004 – 2009,

■ « Avec les plus pauvres, vivre la fraternité »,
2010 – 2015.

Il engage une dynamique associative vivante et permet de bâtir une gouvernance de l'Ensemble petits frères des Pauvres lisible et cohérente à tous les niveaux : local, régional et national. Il porte la volonté de développer et de vivre ensemble – personnes accompagnées, bénévoles et salariés – les valeurs de la fraternité.

LES MISSIONS SOCIALES



Les trois missions sociales tracent l'ensemble de l'engagement associatif des petits frères des Pauvres, dans la continuité de la charte adoptée à l'Assemblée générale de 1998.

ACCOMPAGNER

■ Une mission tournée vers les personnes aidées.

Restaurer la relation avec l'autre, quand plus personne n'est là, donne sens à toutes les actions déclinées ensuite. Accueillir, visiter, organiser des animations collectives, des réveillons, des vacances, aider matériellement, protéger, héberger, loger... Toutes ces actions contribuent à restaurer du lien, à réinscrire les personnes âgées isolées dans un tissu social qui les soutienne.



AGIR COLLECTIVEMENT

■ Une mission tournée vers les acteurs.

L'accompagnement fraternel des petits frères des Pauvres est mené par des bénévoles avec le soutien des salariés. Mobiliser l'engagement des citoyens et les soutenir pour agir ensemble auprès des plus pauvres constituent donc un véritable choix d'intervention. Mobiliser et soutenir les entourages, prospecter pour rechercher des volontaires, les intégrer, les soutenir et les former, valoriser, partager et transmettre les pratiques... Toutes ces actions contribuent à agir ensemble et à développer la dimension fraternelle de notre société...

TÉMOIGNER, ALERTER

■ Une mission tournée vers l'opinion publique.

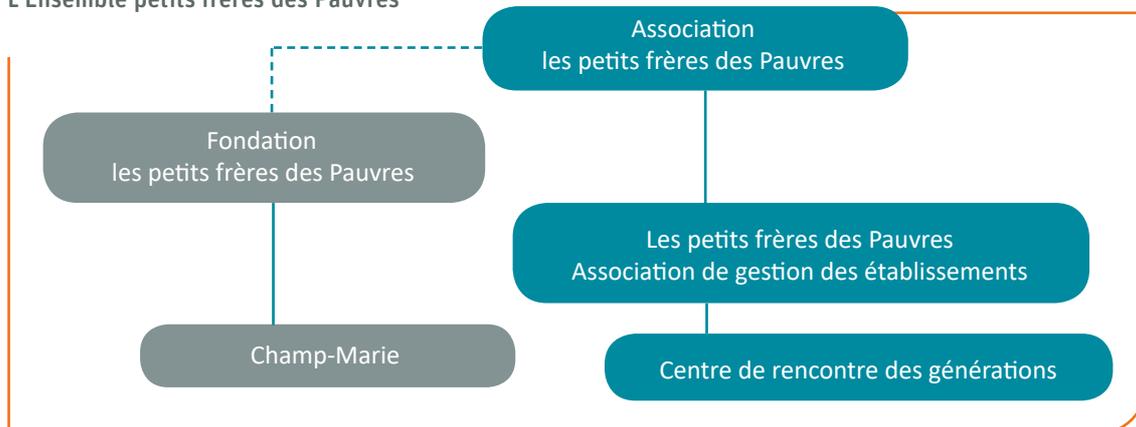
Témoins des situations vécues par les personnes que nous accueillons et de l'aventure humaine que nous vivons au fil de l'accompagnement et de l'engagement associatif, nous devons nous souvenir, raconter, comprendre et alerter. Favoriser l'expression des personnes, la relayer... Toutes ces actions contribuent à prendre part à la sensibilisation de l'opinion en faveur des personnes fragilisées et d'une société plus fraternelle.

L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Les entités qui forment l'Ensemble des petits frères des Pauvres (l'Association et la Fondation les petits frères des Pauvres, l'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres – pfP-AGE et le Centre de rencontre des générations - CRG) adhèrent aux mêmes valeurs et luttent contre l'isolement de nos aînés, en priorité les plus démunis à travers 3 missions sociales : accompagner, agir collectivement, témoigner - alerter.

L'Ensemble petits frères des Pauvres



L'ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

MISSIONS ET ORGANISATION

Association reconnue d'utilité publique créée en 1946, elle définit la politique de l'Ensemble et coordonne l'action des différentes entités. Son réseau est composé d'un siège social, de 12 Fraternités régionales et de leurs équipes, entités autonomes tournées vers l'action. S'appuyant sur des équipes de salariés qui soutiennent et coordonnent l'action quotidienne des bénévoles auprès des personnes accompagnées, l'Association impulse une dynamique collective et assure la prise en compte de la trans-

versalité des questions intéressant l'Ensemble petits frères des Pauvres.

Un comité de liaison, non décisionnaire, a été créé en 2015. Il est composé des présidents et directeurs des entités, présidé par le président de l'Association et coanimé par le délégué général de l'Association. Le comité se saisit des sujets transversaux et veille à la cohérence d'ensemble.

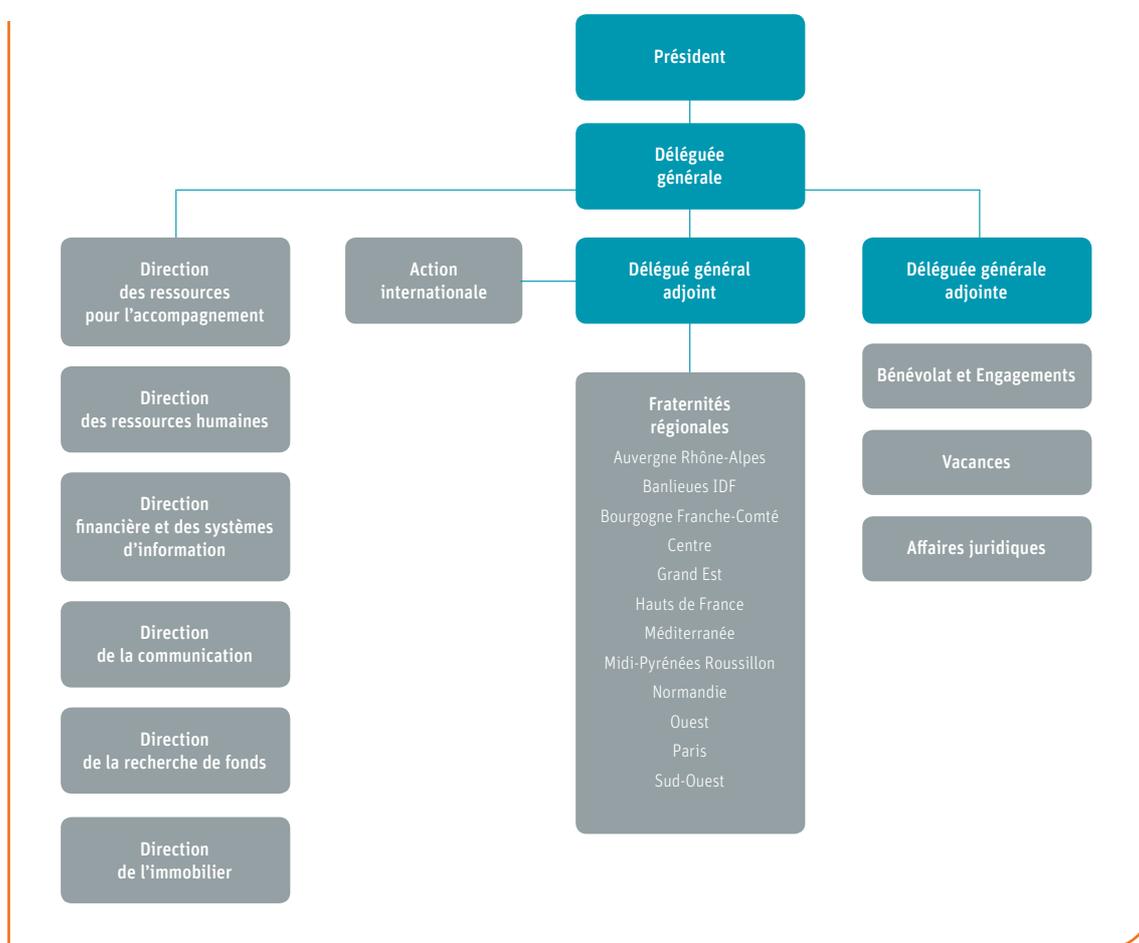


Président
de l'Association
les petits frères
des Pauvres
Alain Villez



Déléguée générale
de l'Association
les petits frères
des Pauvres
Armelle de Guibert

Organisation de l'Association



LA GOUVERNANCE

→ au plan national

L'Assemblée générale est désormais constituée de « membres actifs », soit environ 2 660 bénévoles et salariés engagés dans une des composantes du réseau des petits frères des Pauvres depuis au moins 6 mois. Elle approuve annuellement les rapports moral, d'activités et financier, les comptes annuels de l'Association et de l'Ensemble, vote le budget prévisionnel de l'année suivante.

Le Conseil d'administration est composé de 18 membres. Ils sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable dans la limite de 12 années consécutives. Le renouvellement du conseil a lieu par tiers tous les 2 ans. Le Conseil se réunit une dizaine de fois par an. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions des conseils pour les préparer et traiter les affaires courantes.

Le Délégué général (salarié) et son équipe prépare et exécute les décisions des instances.

L'Association désigne, tel que prévu dans leurs statuts, les membres de droit dans les Conseils d'administration des autres entités.

Les membres du Conseil d'administration

Alain Villez, Président
Jean-Marie Nolibois, 1^{er} Vice-Président
Alain Machillot, 2^e Vice-Président
Serge Cimmati, Secrétaire
Martine Roth, Trésorière
Agnès de La Bastide
Nicole Cauchard
Philippe Chapal
Géraldine Delavenne
Marina Frys
Anne Geneau
Laurent Grosjean
Philippe le Bitoux
Denise Lhuillier-Leiningger
Christian Nodé-Langlois
Jean-Charles Pierrot
Hélène Poguet
Giancarlo Russo

→ au plan régional

Les Fraternités régionales

Les petits frères des Pauvres sont organisés en 12 régions, qui se dotent chacune d'un plan d'actions régional, qui s'inscrit dans le cadre du projet associatif national et constitué, enrichi et alimenté par l'initiative des équipes d'action, leurs projets et les opportunités de développement d'actions.

Chaque équipe d'action des petits frères des Pauvres, composée de bénévoles et soutenue par des salariés, met en œuvre le projet associatif et constitue un projet d'équipe.

La conférence de région

Chaque Fraternité régionale dispose d'une conférence de région, composée de représentants désignés par les équipes d'action. C'est une instance de concertation, d'avis et d'élaboration concernant le plan d'actions régional.

Le conseil de région

Chaque Fraternité régionale dispose d'un conseil de région, constitué de bénévoles engagés dans l'action, qui désigne son président. Le conseil de région met en œuvre la politique, les orientations et les décisions nationales. Il décide et suit la mise en œuvre du plan d'actions régional.

L'assemblée des présidents de conseil de région

Cette assemblée réunit l'ensemble des présidents de conseil de région. Cette assemblée constitue un espace de réflexion et une force de proposition sur les projets et sujets intéressant l'Association.



LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

MISSIONS ET ORGANISATION

Pour développer son action auprès des personnes mal logées, l'Association crée, en 1977, la Fondation Bersabée pour leur donner un toit adapté.

En octobre 2003, cette première fondation devient Fondation des petits frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante lui permettant d'accueillir

et de soutenir les projets philanthropiques de fondateurs particuliers, d'entreprises ou d'associations. La Fondation et ses fondations abritées contribuent au financement d'initiatives, souvent novatrices, en faveur des personnes âgées isolées, malades ou en grande précarité, avec un axe fort sur le logement.



Président
de la Fondation
des petits frères
des Pauvres
Philippe Le Bitoux



Directrice
de la Fondation
des petits frères
des Pauvres
Delphine Binard

LA GOUVERNANCE

Les membres du Conseil d'administration

Philippe le Bitoux, Président
Philippe Chapal, Vice-président
Alain Villez, Secrétaire
Philippe Rambal, Trésorier
Aude Prétet, Trésorière adjointe
Michel Chegaray
Mathilde Pavan
Jacques Bournisien
Catherine Chadelat

Membres de droit, représentant les ministres

Jacques Millon
Régis Haiat
Jean-Paul Holz

L'ASSOCIATION DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES – PFP-AGE

MISSIONS ET ORGANISATION

L'association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres, pFP-AGE, créée en 2001, a pour objet de gérer toute structure, établissement ou service offrant à des personnes âgées des solutions innovantes d'accueil, de séjour et de logement à titre provisoire ou définitif.

pFP-AGE bénéficie d'une solide expérience et de multiples compétences en matière de gestion de structures de ce type et propose des solutions diversifiées pour répondre au mieux et de façon personnalisée aux situations et aux attentes des personnes. pFP-AGE gère à ce jour 30 maisons des petits frères des Pauvres.



Présidente
de pFP-AGE
Ursula Sommer



Directeur
de pFP-AGE
Fabrice Lafon
A succédé à Isabelle
Fouqué, le 1^{er} juillet 2018

* NOTRE ORGANISATION *

LA GOUVERNANCE

Chaque établissement dispose d'un conseil de maison constitué de bénévoles et agit en étroite collaboration avec le salarié responsable d'établissement.

Les membres du Conseil d'administration

Ursula Sommer, Présidente
Michel Christolhomme, Vice-président
Nicole Cauchard, Vice-présidente
Martine Roth, Trésorière
Serge Cimmati, Trésorier adjoint
Maryvonne Coëffic, Secrétaire

Alain Villez
Eric Flahaut
Christian Nodé-Langlois
Philippe Pernot
Edgar Vulpé

LE CENTRE DE RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS

MISSIONS ET ORGANISATION

Situé sur le domaine de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), le Centre de rencontre des générations -CRG-, ouvert depuis 1993, est un lieu de vie et de séjour atypique qui accueille simultanément : des personnes âgées en accueil temporaire et en hébergement permanent au sein d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) avec une capacité d'accueil de 60 places et une

hôtellerie associative pouvant accueillir des jeunes en classes de découverte ou en vacances, des stagiaires en formation, des entreprises en séminaire, des familles, des gens de passage...

La vocation du centre est d'organiser un véritable projet de séjour et de vie autour de rencontres intergénérationnelles.



Président
du CRG
Christian Nodé-Langlois



Directrice
du CRG
Isabelle Doumro

LA GOUVERNANCE

Les membres du Conseil d'administration

Christian Nodé-Langlois, Président
Alain Villez, Secrétaire
Jean-Michel Elie, Trésorier
Didier Auzolle
Marie-Thérèse Michoux
Patrick Tuck-Sherman



LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

MISSIONS ET ORGANISATION

La Fédération Internationale des petits frères des Pauvres, créée en 1979, est une association de droit français. Elle rassemble aujourd'hui les 10 associations ou fondations du réseau petits frères des Pauvres, implantées en Europe (Allemagne, Espagne, Irlande, Pologne, Suisse, Roumanie, France) et en Amérique du Nord/Centrale (Etats-Unis, Canada et Mexique). L'ensemble des organisations de la Fédération des petits frères des Pauvres à travers le monde partagent les mêmes valeurs et la même mission : lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

La Fédération Internationale a pour objectif principal de promouvoir l'action des petits frères des Pauvres de par le monde, en aidant ses organisations membres à développer leur action, en encourageant et facilitant les échanges de pratique entre organisations membres et en encourageant le développement d'initiatives dans d'autres pays du monde.



LA GOUVERNANCE

Les organisations membres, représentées chacune par deux délégués, se réunissent en Assemblée générale une fois par an. Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an.

Les membres de l'Assemblée générale

Présidence	Giancarlo Russo
Coordination internationale	Barbara Bringuier

Autres membres délégués

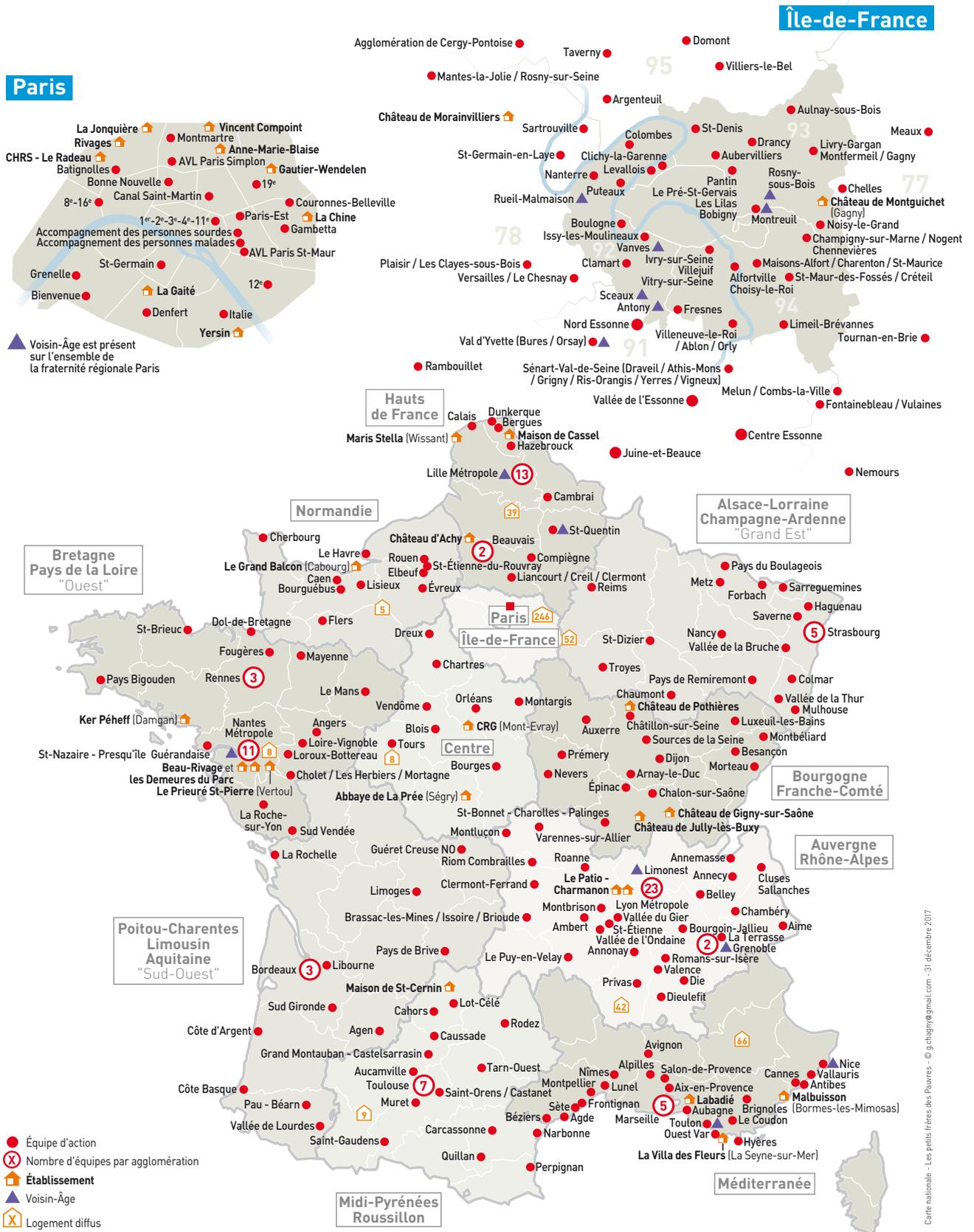
Allemagne	Tania Becker, Reiner Behrends
Canada	Luc Villeneuve (Trésorier), Caroline Sauriol
Espagne	Francesc Patricio, Albert Quilez Martinez
Etats-Unis	Jane Langridge, Simone Mitchell-Peterson
France	Philippe Chapal Jean-Louis Wathy
Irlande	Jim O'Brien, Emma Colleary
Mexique	Padre Abel Guadarrama, Catherine-Elise Dumont
Roumanie	Anca Zavadescu, Béatrice Culda
Pologne	Barbara Boryczka, Joanna Mielczarek
Suisse	Nelly De Tscherner, Fabienne Adam-Chanteau

ASSOCIATION CHAMP-MARIE

Association de médiation locative, elle prend à bail des logements (propriété de la Fondation Bersabée ou d'autres opérateurs) et les sous-loue à des personnes en situation de précarité sur des périodes adaptées à leurs besoins et possibilités.

* NOTRE ORGANISATION *

Les équipes des petits frères des Pauvres en France



Carte nationale - Les petits frères des Pauvres - © g.chagny@gmail.com - 31 décembre 2017



* NOS ACTIONS *

L'ACCOMPAGNEMENT FRATERNEL POUR ROMPRE L'ISOLEMENT * 27

AIDER ET PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES * 32

LOGER, HÉBERGER, ACCUEILLIR * 35

TÉMOIGNER, ALERTER, MOBILISER * 41

L'ACCOMPAGNEMENT FRATERNEL POUR ROMPRE L'ISOLEMENT



En 2017, en France, 300 000 personnes de plus de 60 ans sont en situation de mort sociale et ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes, tous réseaux confondus¹. 900 000 personnes de plus de 60 ans sont, elles, isolées des cercles familiaux. En offrant de leur temps, les bénévoles des petits frères des Pauvres recréent les liens essentiels pour permettre à nos aînés mis à l'écart de retrouver une dynamique de vie. L'accompagnement concilie l'approche individuelle et la dimension collective dans le but de rétablir des liens sociaux rompus.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LA DURÉE SUR LEUR LIEU DE VIE

■ Les petits frères des Pauvres placent au cœur de leur action l'accompagnement individuel dans la durée et proposent à chaque personne un accompagnement personnalisé et régulier par une équipe de bénévoles, qui rendent visite régulièrement aux personnes accompagnées là où elles se trouvent (à domicile, à l'hôpital, en hébergement collectif...) et tissent avec elles des relations amicales, réciproques et dans la durée.

En 2017, **13 624 personnes** bénéficient d'un accompagnement. En constante progression, ce chiffre est le témoin de la capacité des petits frères des Pauvres à s'adapter en permanence aux situations, aux besoins des personnes, à leurs attentes et à s'organiser pour aller

vers les personnes qui en ont le plus besoin. Près de la moitié des personnes accompagnées ont au moins 80 ans et sont majoritairement des femmes.

+77%
DE PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
EN 10 ANS

¹ Étude CSA - Petits frères des Pauvres : « Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France en 2017 ».

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

60 % des personnes accompagnées vivent dans un domicile privé, leur domicile personnel, celui d'un des membres de leur famille, une résidence autonomie ou sociale, une pension de famille. Souvent coupées de toute vie sociale voire même de contacts avec le milieu médical, ces personnes sont particulièrement vulnérables et fragilisées. Elles reçoivent les visites régulières des deux ou trois bénévoles, principe qui a l'avantage de limiter les relations exclusives et des créer avec la personne une diversité de relations qui enrichit leur quotidien.

En milieu rural, les personnes âgées subissent un isolement géographique : éloignement de la famille, des voisins, des premières commodités, des commerces, des transports, des services publics ainsi que de l'offre médicale et de soins... La précarité rurale revêt des traits particuliers (faibles ressources, habitat qui se délabre, précarité énergétique, logement inadapté au grand âge...) et accroît également la difficulté à se maintenir à domicile¹, en particulier l'hiver.

Les équipes des petits frères des Pauvres doivent constamment innover et trouver des solutions pour aller vers les personnes les plus isolées.

ACCOMPAGNEMENT EN HÉBERGEMENT COLLECTIF

2 998

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES DANS DES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS EN 2017.

Ce sont 560 lieux de vie dans lesquels les bénévoles interviennent soit individuellement dans le prolongement d'un accompagnement à domicile soit collectivement en accompagnant des personnes signalées par les soignants. 86 % de ces accompagnements se déroulent en EHPAD et 14 % dans des unités de soins longues durée (USLD). Le partenariat entre les bénévoles accompagnants et l'établissement est alors un élément déterminant faisant office de fondation pour assurer la qualité d'accompagnement et l'échange avec les personnes. Ces accompagnements personnalisés au rythme des visites hebdomadaires, sont aussi ponctués de sorties à la journée, de vacances ou d'animations collectives. L'enjeu majeur de ces accompagnements est de donner toujours plus d'occasions de se sentir habitant d'un territoire. Malgré les maladies chroniques ou dégénératives, les bénévoles formés régulièrement, offrent une présence, au-delà de la parole, là où la dimension «soin» du projet individuel est privilégié..

REPÈRES

INITIATIVES EN MONDE RURAL

À l'initiative de bénévoles des petits frères des Pauvres, et dans l'esprit des tournées des boulangers ou des bouchers ambulants, la « **Baraque à Frat'** », un **camping-car aménagé** (avec deux pièces à vivre, toilettes, eau potable, réfrigérateur, point chaud, auvent extérieur, parasol chauffant, fauteuil roulant) va commencer à sillonner les routes de Haute-Loire pour aller à la rencontre de ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Tous les quinze jours, les bénévoles des petits frères des Pauvres ouvrent un « **Petit café** » à **Prémery (58)**, village de 1 900 habitants au cœur de la Nièvre. Une quarantaine de personnes âgées du canton est co-voiturée par les bénévoles pour partager café, goûter, jeux et temps de paroles et d'échanges. Dans ce territoire très rural, où la majorité des personnes âgées isolées sont des femmes de plus de 70 ans, recréer du lien social est essentiel.

TÉMOIGNAGE

Madame S. souhaitait absolument sortir de sa chambre mais se sentait persécutée par l'établissement en répétant « Je ne peux pas sortir parce que le docteur ne veut pas ». Les bénévoles et l'établissement ont fait le point et appris que sa fille ne souhaitait pas forcément qu'elle sorte, souffrant de légers troubles cognitifs. Un bénévole a pris contact avec la fille pour expliquer la démarche. À présent, Madame S. peut sortir et était même présente à Noël.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES OU EN FIN DE VIE

Prendre conscience de l'imminence de la mort peut être angoissant pour les personnes âgées ou touchées par une maladie grave. Les personnes, d'autant plus si elles sont en situation d'isolement, peuvent ressentir le besoin de donner un sens à ce qu'elles vivent, de relire leur vie et parfois de transmettre. L'accompagnement tel qu'il est proposé par les petits frères des Pauvres prend alors tout son sens. Les bénévoles par leur présence, leur écoute chaleureuse et bienveillante répondent à ces besoins et ont accompagné **2 305 personnes en 2017**. Formés à ce type d'accompagnement, ils interviennent à domicile auprès de 120 personnes, en proposant des accompagnements dans la durée, en lien avec des partenaires professionnels. À l'hôpital ce sont 558 personnes qui ont été accompagnées à la fin de leur vie, en unités de Soins Palliatifs. Par ailleurs 1 673 personnes ont bénéficié de la présence des bénévoles lorsque leur maladie leur faisait vivre un épisode de crise, les obligeant à remettre en cause leurs repères habituels.

TÉMOIGNAGE

Un après-midi par semaine, je me rends à l'hôpital Émile Roux de Limeil-Brévannes (94) faire des visites aux malades. Je suis là pour les écouter, discuter, rire... Bref, essayer de leur apporter un moment d'évasion et rompre avec ces journées si longues sans visite... J'y rencontre beaucoup de souffrances, de tristesse, de désespoir même. Mais je ne retiens que ces tous petits riens de bonheur qui me remplissent d'une nouvelle énergie. Et je quitte des malades à qui, je l'espère, j'ai apporté du réconfort.

Agnès,
bénévole



LORSQUE LES FRAGILITÉS SONT CONCENTRÉES : PRISON, FOYERS DE VIEUX MIGRANTS

L'accompagnement inconditionnel de détenus âgés et isolés est une action singulière des petits frères des Pauvres initiée depuis plus de 15 ans à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes, seul établissement français ayant la particularité d'être à la fois un hôpital et une prison. Une équipe motivée et soudée de 6 bénévoles y intervient chaque semaine, en moyenne auprès de 20 personnes malades et isolées.

La confiance construite avec les partenaires permet aujourd'hui de porter la parole de ces détenus dans plusieurs instances (commission des usagers, des soins infirmiers, conseil de surveillance) ou à diverses occasions telle que la certification par la Haute Autorité de Santé.

La convention nationale renouvelée en 2015 avec l'administration pénitentiaire, permet aux petits frères des Pauvres de développer cette action dans des centres de détention : des équipes agissent auprès de détenus malades en unités Hospitalières sécurisées interrégionales **à Lyon et à Marseille** et auprès de détenus âgés et isolés à la **maison d'arrêt de Fresnes**. Par ailleurs, des projets de création d'équipe à Lille et à Rennes sont dans une phase exploratoire, à la fois la recherche de partenaires et de bénévoles intéressés.

Les petits frères des Pauvres sont depuis longtemps sensibles aux **singularités des situations de vies des travailleurs migrants vieillissants** qui vivent depuis leur arrivée en France dans des foyers qui, de transitoires sont devenus des lieux de vie permanents. À l'heure de la retraite, beaucoup d'entre eux font le choix, souvent contraint, de rester en France, ils ne bénéficient d'une intégration familiale ni en France ni dans leur pays d'origine, et font aussi face à de nombreuses difficultés qui exigent d'adapter l'accompagnement. Les difficultés rencontrées sont multiples : méconnaissance de leurs droits, difficultés d'insertion, barrière de la langue parfois, difficultés financières, logement inadapté, insécurité... L'accompagnement de ces personnes est le fruit d'actions tantôt collectives et tantôt individuelles (écoute, soutien moral, accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et/ou au soin).

RECRÉER DU LIEN PAR DES ACTIONS COLLECTIVES

■ La solitude des personnes âgées sévit toute l'année sans que rien ne la perturbe. Elle cesse dès lors que des personnes bienveillantes donnent un peu de leur temps pour égayer leur quotidien et leur redonner une place dans la société, dès lors qu'on pense à elles et qu'elles pensent à quelqu'un. Les équipes de bénévoles des petits frères des Pauvres organisent tout au long de l'année des temps pour partager la joie d'être ensemble (fêter un anniversaire, se rendre à un spectacle, partager un bon repas de fête, partir en vacances), pour recréer ces petits plaisirs qui nous projettent dans le futur, qui leur font dire « j'ai hâte d'être à demain ».

18 809

PERSONNES ONT PARTICIPÉ
À UNE ACTIVITÉ
OU UNE SORTIE
À LA JOURNÉE

DU PLAISIR DE PARTAGER

Des lieux dédiés à l'accueil : Chanoinesse, le Petit Friand, l'Étape, le Café des petits frères, l'Escale à Paris, Le Manier à Marseille, le Quai

Gailleton à Lyon... Autant de lieux pour offrir chaque jour des moments conviviaux à nos aînés les plus esseulés. Les petits frères des Pauvres organisent et animent différentes actions pour améliorer leur bien-être. Les idées des bénévoles ne manquent pas pour créer du lien entre les personnes accompagnées et les équipes de bénévoles. Que les activités soient régulières ou exceptionnelles, la mission des bénévoles consiste à permettre que les personnes âgées puissent participer à des fêtes, des sorties, des ateliers...



RETROUVER LA MAGIE DE NOËL

Pour que Noël ne rime plus avec encore plus de solitude pour les personnes âgées, alors que c'est surtout le moment de se retrouver en famille ou entre amis, les bénévoles des petits frères des Pauvres s'attachent à recréer la magie des fêtes : une atmosphère festive et conviviale autour d'un repas collectif, des visites à domicile pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer. Ces moments sont toujours emprunts d'attentions particulières, mets de fête, gourmandises et autres petits cadeaux. Pour les équipes c'est l'occasion de faire appel aux bénévoles ponctuels qui au-delà de participer aux actions de fin d'année, s'associent aux préparatifs. Tous s'efforcent de s'adapter aux attentes et aux possibilités de chacun, parfois en donnant une place active aux personnes elles-mêmes dans les préparatifs.

4 102

COLIS DE
NOËL
APPORTÉS
ET PARTAGÉS

7 088 bénévoles ont permis à 18 323 personnes de participer à l'une des « fêtes » organisées autour de Noël.

TÉMOIGNAGE

À Chanoinesse on retrouve notre jeunesse. Quel doux plaisir de savoir que je vais recevoir une invitation pour retrouver les amis, je me fais belle, je m'apprête car c'est la fête à Chanoinesse ».

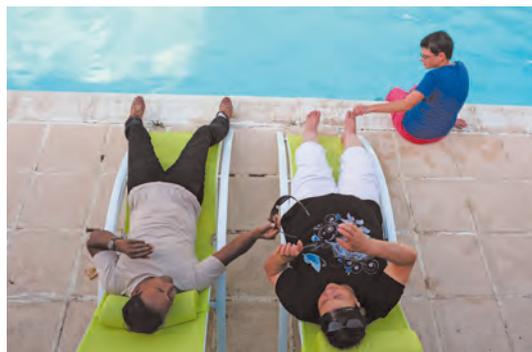
Une personne accompagnée

* NOS ACTIONS *

DÉFENDRE LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS

Depuis les années 50, les petits frères des Pauvres se mobilisent pour permettre aux personnes âgées de partir en vacances et leur redonnent ainsi le sentiment d'exister et d'être libre de choisir jusqu'au terme de leur vie. Vivre des temps de découverte et d'expérience de l'autonomie réduit l'emprise de la dépendance et permet aux personnes de retrouver certaines de leurs ressources : maintien de la motricité, redécouverte du goût, rencontre des autres, expérience de l'échange, ouverture culturelle...

En 2017, 4 243 personnes sont parties au moins une journée en vacances, dont 2 349 en séjour collectif. Proposer plusieurs « formules » de vacances aux personnes accompagnées atteste de la capacité des équipes à s'adapter aux possibilités et aux envies des personnes : séjours collectifs dans les maisons des petits frères des Pauvres, vacances individuelles, week-end, pèlerinage à Lourdes, accompagnées par des bénévoles ou non. C'est un temps très mobilisateur pour tous et un défi pour les équipes qui bénéficient également du soutien de partenaires qui défendent le droit aux vacances pour tous (l'ANCV, la Fondation des avions du bonheur, le réseau « vacances combattre l'exclusion »). Grâce à l'engagement des bénévoles réguliers et à ceux qui nous rejoignent pour cette action, l'Association favorise le lien entre les générations et la promotion de la mixité sociale grâce à la diversité de ceux qui s'investissent. Cette expérience va même inciter certains nouveaux bénévoles à poursuivre leur engagement de façon plus régulière. ■



TÉMOIGNAGE

J'ai démarré mon bénévolat un été sur un séjour de vacances après avoir vu une annonce de recherche de bénévoles dans la presse. Ma première rencontre a été un choc, autant de personnes âgées fragilisées, hospitalisées. Puis on dépasse ça après la première journée. Il ne s'agit pas de soi, il s'agit de l'autre. Il faut aller vers ces personnes en toute simplicité. Ça a été une superbe expérience humaine, cela renvoie à soi-même, c'est un enrichissement. A mon retour, j'ai décidé de poursuivre l'aventure et je suis restée. Il y a une belle synergie.

Dominique,
bénévole en région parisienne

TÉMOIGNAGE

C'est formidable de partir en vacances, on se sent en famille avec les bénévoles, il y a des activités et j'aime que l'on me propose des sorties, même si je ne veux pas y aller (rires). Maintenant qu'à mon tour je perds en autonomie, j'apprécie énormément que l'on me permette de partir en vacances et que l'on me demande mon avis, car j'ai toujours mon caractère !

Paulette,
personne accompagnée à Lille



AIDER ET PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES



L'accompagnement est essentiellement relationnel, mais face aux situations concrètes vécues par les personnes, les équipes peuvent apporter aide et protection : aider à accéder aux services, à la citoyenneté et à la sécurité, en accompagnant les personnes dans leurs démarches, en apportant une aide individuelle appropriée en cas de besoin, en luttant contre la maltraitance, en participant à des actions de prévention...En 2017, ce sont plus de 2 millions d'euros d'aides diverses qui ont été octroyées à des personnes en situation de détresse financière ou connaissant des difficultés momentanées.

AIDER LES PLUS DÉMUNIS

LES AIDES PONCTUELLES

Les équipes sont amenées à proposer des aides financières pour les personnes que nous accompagnons dès lors que leur situation matérielle devient problématique : impossibilité de payer une chambre d'hôtel, de se meubler dans un nouveau logement, de changer un appareil électroménager en panne, de se nourrir, etc. Pour remédier à ces situations de précarité, les aides ponctuelles ont représenté **1 598 813 euros**.

LE FONDS D'AIDE À LA PERSONNE

Le fonds d'aide à la personne peut quant à lui être sollicité pour des aides à plus long terme, d'une durée allant d'un à dix ans. Ces aides constituent une solution pour assainir une situation financière ou faire la jonction, en attendant par exemple une régularisation ou le déblocage d'une aide légale, comme une pension. Elles peuvent également être mobilisées au profit de personnes ne pouvant assumer l'intégralité du coût d'un Ehpad ou du forfait hôtelier en cas d'hospitalisation. **En 2017, le fonds d'aide a distribué 510 314 euros.**

* NOS ACTIONS *

LES AIDES AUX PERSONNES NON ACCOMPAGNÉES

En 2017, 74 personnes âgées qui ne sont pas accompagnées par une équipe des petits frères des Pauvres ont pu recevoir une aide financière exceptionnelle pour les aider à faire face à une situation de détresse momentanée. C'est toujours un besoin vital qui génère ces demandes : se soigner, s'alimenter, se maintenir dans son logement, y vivre dans des conditions dignes, mais il s'agit également parfois de régulariser des situations financières devenues inextricables, rétablir des droits, d'apurer des situations d'endettement. **En 2017 ces aides ont représenté 28 439 €, soit un montant moyen de 379 euros.**



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

D'autres aides financières peuvent être dispensées via des associations partenaires venant également en aide aux personnes âgées isolées ou dans une situation de précarité. Les petits frères des Pauvres leur ont octroyé **58 000 euros de subventions en 2017**. Des subventions qui couvrent majoritairement des besoins en restauration sociale à Paris.

L'AIDE ALIMENTAIRE

L'agrément national qui permet à l'Association de recueillir des denrées auprès de la Banque Alimentaire a été reconduit pour trois ans soit jusqu'en 2020. Il perdure à la maison Beau-Rivage à Nantes, et avec les équipes du Manier à Marseille qui ont redistribué plus de 5 tonnes de denrées et a permis à **65 personnes accompagnées d'en bénéficier** tout au long de l'année.

PROTÉGER LES PERSONNES FRAGILISÉES

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Par expérience, les petits frères des Pauvres peuvent témoigner des multiples visages de la maltraitance. Cependant, quel que soit le niveau de gravité, l'Association s'attache à la souffrance vécue par les personnes âgées victimes de ces situations en cherchant des solutions, avec le soutien des bénévoles et des salariés et en associant autant que possible les partenaires. **En 2017, la cellule appui-conseil aura apporté son soutien aux équipes de bénévoles dans 50 situations (dont 25 nouvelles) de maltraitance ou de suspicion de maltraitance.** Les situations de maltraitements financiers repérées ont augmenté tout comme les maltraitements psychologiques ou négligences diverses, constats qui amènent la cellule appui conseil à continuer son action de sensibilisation auprès des personnes elles-mêmes, notamment sur le thème des abus de démarchages à domicile, et auprès des équipes avec des actions de sensibilisation et prévention.

SE PRÉPARER ET AGIR EN CAS DE CANICULE

Depuis 2004, les petits frères des Pauvres sont engagés dans le Plan National Canicule. Cette année nous avons encore insisté sur la nécessité d'un travail de coordination solide avec les services de l'Etat (ARS et préfectures). La vigilance des équipes et les actions de prévention ont été en 2017 activées dès le mois de juin où des records ont encore été battus. En cas de fortes chaleurs et pendant les séjours vacances également, les bénévoles portent une attention particulière aux plus fragiles de nos aînés et appliquent des principes simples de prévention. ■

« Il n'y a pas de petite maltraitance. C'est avant tout la souffrance ressentie dans ces situations qui nous alerte et nous mobilise. »

* NOS ACTIONS *

S'ADAPTER AUX SITUATIONS D'ISOLEMENT ET DE PAUVRETÉ DE NOS AÎNÉS

En 2017, 37 245 personnes ont été aidées (dont 13 624 accompagnées dans la durée). Les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas être accompagnées, sont invitées par l'Association à des événements internes, ont recours à une écoute téléphonique (Solitud'Ecoute), sont aidées financièrement, profitent de l'attention de leur voisins (Voisin-Age) ou selon leurs besoins, sont orientées vers des partenaires externes.....



SOLITUD'ÉCOUTE

Chaque jour, entre 35 et 40 personnes sont écoutées par une équipe de 50 bénévoles. Depuis fin 2007, de 15 heures à 18 heures, 365 jours par an, Solitud'Ecoute met à disposition des personnes âgées souffrant de solitude une écoute téléphonique anonyme et gratuite. À l'heure où plus de 900 000 personnes de plus de 60 ans sont quasiment privées de relations avec les réseaux familiaux et amicaux, le téléphone est un moyen de communiquer « ancien » et accessible. **Ce sont 7 100 personnes différentes qui ont été écoutées en 2017.**



VOISIN-AGE

Voisin-Age est un programme d'action des petits frères des Pauvres qui s'inscrit principalement dans la prévention de l'isolement. Voisin-Age est un réseau social, soutenu par une plateforme en ligne, qui met en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités, et la réciprocité des échanges. Avec Voisin-Age, il n'y a pas d'engagement de temps disponible, ni dans la durée. Chacun fait comme il peut et comme il veut. **En 2017, on compte 862 personnes voisines et 974 voisins.**

MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES, SOUTENIR LES AIDANTS

Séjour de répit (pour aidants et aidés en partenariat avec L'Union France Alzheimer). Ces séjours au centre de rencontre des générations des petits frères des Pauvres au Domaine de Mont-Evray, proposent un accueil pour des familles, avec un programme structuré qui allie temps d'animations et de repos.

Séjour relais de 4 jours pour des couples « jeunes » entre 45 et 60 ans touchés par la maladie d'Alzheimer. Ces séjours en partenariat avec la fondation UTB, abritée par la Fondation des petits frères des Pauvres, proposent des moments de détente, de soutien-formation et permettent aux participants d'échanger entre pairs et de sortir de leur isolement.

La Maison du Thil à Beauvais : colocation à responsabilité partagée

Dispositif inauguré en 2016, la Maison accueille à ce jour **7 personnes cohabitantes** sur 2 niveaux et disposant de 5 chambres. C'est une solution proposée quand le maintien à domicile n'est



plus possible ou n'est plus souhaité, notamment en raison de l'épuisement des aidants familiaux. C'est aussi une alternative au placement en établissement, souvent vécu douloureusement par les malades et leurs proches. Dans un cadre de vie stimulant, respectant le rythme de chaque personne et favorisant l'ouverture sur l'extérieur, ce modèle innovant et souple laisse aux familles la prise de décisions concernant leurs parents ou leurs conjoints. Les bénévoles des petits frères des Pauvres qui adhèrent au projet de « vivre ensemble » de la maison, ainsi qu'un service de professionnels d'aide à domicile 24h/24 et 7 jours/7, assurent une présence continue et sécurisante.

LOGER, HÉBERGER, ACCUEILLIR



Au-delà de l'isolement social et de la solitude qui entraînent des souffrances considérables, d'autres sources de fragilité tel que l'habitat, peuvent venir s'ajouter. Conscients que l'isolement ne peut être combattu sans un habitat stable, les petits frères des Pauvres proposent un accompagnement vers le logement mais aussi des solutions innovantes d'hébergement et de logement aux personnes accompagnées qui en ont besoin. Cela ne peut réussir sans la réalisation d'un accompagnement « sur-mesure » pour chaque personne, en favorisant leur implication et leur participation et en leur proposant des solutions adaptées à leur parcours de vie.

ACCOMPAGNER VERS LE LOGEMENT

■ Face à un besoin grandissant de réponses pour lutter contre des situations de personnes en grande précarité, les petits frères des Pauvres ont renforcé leur soutien par des équipes d'accompagnement spécifique, qui aident les personnes en leur proposant un parcours vers le logement – EAS AVL.

835 personnes ont bénéficié de l'accompagnement vers le logement en 2017. Ces équipes, par leur savoir-faire indéniable et construit sur la durée, accompagnent vers le logement des personnes de plus de 50 ans, isolées et sans domicile fixe, en habitat précaire ou mal logées.

LE LOGEMENT OUI, MAIS PAS SEULEMENT !

C'est aussi un accompagnement social global (ressources, logement, santé...) réalisé en interne par les équipes et complété en externe, en lien avec des partenaires médico-sociaux.

Permettre aux personnes de réfléchir à un projet de vie, stabiliser et améliorer leur qualité de vie, construire un nouvel itinéraire de relogement, telles sont les priorités des bénévoles et salariés de ces équipes. Ces personnes, au parcours de vie très dur,

* NOS ACTIONS *

parfois contraintes de survivre plusieurs années dans la rue, ont besoin de retrouver confiance et de se reconstruire des repères stables.

Au-delà des solutions évoquées précédemment, **savoir écouter, prendre le temps et pérenniser l'accompagnement relationnel dans la durée, sont des facteurs clefs pour leur permettre de réussir leur projet.**



TÉMOIGNAGE

Les personnes qui vivent à la rue, qui ont plus de 50 ans, qui sont isolées et totalement démunies, ont besoin de parler et elles ont surtout besoin d'être écoutées. Elles savent que les bénévoles vont leur prêter une oreille attentive, un accompagnement personnalisé peut alors débuter. Cet accompagnement se traduit par une mise à l'abri dans une chambre d'hôtel avant d'atteindre une autonomie plus grande et d'envisager un véritable logement. Une personne qui a connu la rue pendant plusieurs années, doit pouvoir aussi remettre à jour le volet administratif, les demandes de logement social, les questions de santé... Une fois que la personne est prête, avec cet accompagnement préalable qui dure au moins 6 mois, on peut déposer un dossier pour envisager un logement et continuer à accompagner la personne au sein de son nouveau logement. C'est un travail de longue haleine qui peut se faire sur plusieurs années.

Mustapha Djellouli,
chef de service pôle accompagnement social
personnalisé, EAS-AVL Paris

ACCOMPAGNER DANS LE LOGEMENT

■ Avec le logement autonome, proposer des logements sociaux pour le relogement des personnes de plus de 50 ans.

Les petits frères des Pauvres disposent en 2017 de 475 logements sociaux répartis sur l'ensemble du territoire à proximité des équipes de bénévoles. Ces logements, essentiellement des studios et des

petits deux-pièces, sont détenus dans des copropriétés et permettent à leurs occupants de s'inscrire et de s'insérer, comme tout un chacun, dans une véritable vie de quartier. Ces personnes – 80% ont entre 50 et 69 ans – continuent à bénéficier d'un accompagnement relationnel dans la durée, par des bénévoles et l'accès aux différentes activités et actions proposées par l'Association (sorties, séjours de vacances...).

REPÈRES

La Fondation Bersabée, créée en 1977 et abritée par la Fondation des petits frères des Pauvres, œuvre pour le relogement de personnes en situation de grande précarité de plus de 50 ans. Pour cela, elle acquiert et rénove chaque année des logements sur le territoire national avec l'objectif de répondre au mieux aux besoins des personnes.



REPÈRES

L'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres - pfPAGE, dispose de 20 maisons réparties sur l'ensemble du territoire, qui hébergent ou logent des personnes âgées ou des personnes en situation de grande précarité.

PROMOUVOIR DES HABITATS ALTERNATIFS : PERMETTRE À LA PERSONNE ÂGÉE DE CHOISIR SON LIEU DE VIE POUR VIEILLIR

→ en contribuant au maintien à domicile

En milieu urbain et plus particulièrement en milieu rural, l'hébergement temporaire est un mode d'habitat reconnu du maintien à domicile pour des personnes ne pouvant rester dans leur logement pour une période déterminée.

L'accueil temporaire est destiné à des personnes de plus de 60 ans, pour une durée d'hébergement ne pouvant excéder 3 mois : faire face à des situations de fragilité passagère, tels que l'isolement saisonnier, la maladie d'un conjoint, des travaux au domicile ou l'absence d'un aidant familial, l'hébergement temporaire contribue à la stabilité des personnes âgées chez elles en respectant leur choix de vie.

TÉMOIGNAGE

Pour une durée de quelques jours à plusieurs mois, l'hébergement temporaire s'adresse à celles et ceux qui ont besoin de faire une pause avec leur environnement quotidien.

Qu'il s'agisse d'un besoin de repos ou de convalescence, d'un soutien à la famille et aux proches ou d'une nécessité de déjouer l'isolement hivernal, nous nous inscrivons pleinement dans l'aide au maintien à domicile. Le château de Jully offre durant la période hivernale (avril à octobre) une capacité d'hébergement de 24 lits.

Les personnes sont accueillies dans un esprit chaleureux et de convivialité. Une attention pour chaque personne accompagnée et le « vivre ensemble » sont portés au quotidien par l'équipe de maison, bénévoles et salariés.

Myriam Legros,
directrice de la maison « château de Jully » (71)

EN 2017, L'ACCUEIL TEMPORAIRE

502 personnes hébergées au sein de 8 structures.

→ en proposant des logements dans de petites structures à taille humaine, moins de 25 places

La résidence autonomie

Elle regroupe des ensembles de logements associés à des services collectifs, tels que la restauration, des animations ou l'entretien du linge. Ce type de dispositif, laissant une grande autonomie aux personnes âgées, est avant tout réservé aux personnes de plus de 60 ans, autonomes, désireuses de vivre de manière indépendante dans un environnement plus sécurisé, tout en bénéficiant de services collectifs.

Les petites unités de vie, un mode d'habitat essentiel pour les petits frères des Pauvres, qui conjuguent proximité et convivialité, elles proposent à des personnes âgées de plus de 60 ans de vivre dans un logement indépendant (chaque résident a son propre logement et paye un loyer), tout en bénéficiant d'une présence sécurisante de personnel 24H/24 et une aide aux actes de la vie quotidienne avec les salariés de la maison et les patenaires médicaux et paramédicaux du quartier.



EN 2017, LES PETITES UNITÉS DE VIE ET LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

99 personnes logées au sein de 4 maisons à Paris et Nantes.

* NOS ACTIONS *

→ en offrant un accompagnement au plus près des résidents

Au cœur de la Sologne, le Centre de Rencontre des Générations – CRG, est un lieu de vie pour les résidents de l'EHPAD, **un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 60 places. Le CRG regroupe un hébergement permanent et un lieu de séjour pour des résidents en accueil temporaire.**

Quel que soit le mode d'habitat choisi, chaque résident peut conserver ses habitudes de vie « comme à la maison » et a la possibilité de participer aux activités de loisirs organisés au sein du Centre. Situé sur un domaine de 160 hectares, l'EHPAD est organisé en 4 maisonnées de 15 à 17 lits au sein desquelles les résidents participent à la vie quotidienne. Grâce à la petite taille de ces maisonnées, l'autonomie, l'indépendance et l'intimité des résidents y sont préservées pour une meilleure qualité de vie.



PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE : PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ DE RETROUVER UN LOGEMENT PÉRENNE

→ avec des lieux pour se poser et se reposer : accompagner pour reconstruire un projet de vie stable

L'hébergement transitoire. 1 foyer d'hébergement de neuf places à Nantes et 1 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 45 places à Paris accueillent des personnes pour quelques mois, le temps de réfléchir et construire un nouveau projet de logement. Grâce à des contrats d'hébergement de 3 ou 4 mois renouvelables, ces personnes en début de parcours de relogement peuvent se stabiliser et réapprendre à investir un logement après avoir très souvent connu la rue.

TÉMOIGNAGE

Je suis arrivé au CHRS « Le Radeau » le 06/12/2016 dans un état de faiblesse. Quand je suis arrivé, je ne pensais pas voir mon projet de logement social se réaliser. Grâce à la directrice, à mon assistante sociale et aux employés de l'Association qui m'ont remis en forme, le résultat, c'est que mon projet s'est réalisé dans un délai court (environ 1 an). C'est pour ça que je remercie les petits frères des Pauvres et le « Radeau » de m'avoir soutenu pendant tout ce temps. J'ai retrouvé la santé, le rire, l'amour et je m'installe dans mon logement début juin 2018, tout cela grâce à vous. Merci beaucoup à tous.

Patrick,
un résident de la maison
C.H.R.S - Le Radeau, Paris (75)

EN 2017, L'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

77 personnes hébergées au sein de 2 structures à Paris et Nantes.



* NOS ACTIONS *

➔ avec un véritable logement accompagné : pouvoir accéder à un logement autonome tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement.

La résidence sociale Vincent Compoint, avec 17 studettes et 6 deux pièces, est destinée à des personnes de plus de 50 ans, ayant des revenus limités et rencontrant des difficultés d'accès au logement. La résidence sociale favorise la mise en place d'un accompagnement social souvent nécessaire, dans l'objectif de trouver un logement pérenne. En 2016, 24 personnes ont bénéficié de ce type de logement.

TÉMOIGNAGE

Accueillir des personnes ayant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant, s'intégrer au sein de la résidence, mieux se socialiser pour certains, apprendre les uns par les autres et accéder à la citoyenneté de son quartier sont les objectifs poursuivis à travers le projet d'habitation. Le parcours résidentiel des personnes s'adapte en fonction de chaque situation et des solutions de relogement sont trouvées grâce à l'accompagnement effectué par les équipes et à des objectifs fixés à l'entrée avec le contrat individuel d'accompagnement par le logement du résident.

Béatrice Lessault,
responsable de Vincent Compoint, Paris (75)

EN 2017, LES PENSIONS DE FAMILLE ET LA RÉSIDENCE SOCIALE

175 personnes logées au sein de 7 pensions de famille à Paris, Lyon, Marseille, Bormes-les-Mimosas et 1 résidence sociale à Paris.

Les pensions de famille. Confort et intimité dans le logement et un accompagnement quotidien avec des salariés et bénévoles pour permettre de rompre l'isolement de personnes trop fragilisées pour être seules dans un logement totalement autonome, tel est le projet des pensions de famille des petits frères des Pauvres, pionniers sur ce type de projet. Elles sont proposées à toute personne de plus de 50 ans à faible niveau de ressources, dans une situation d'iso-

lement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement autonome. Chacun peut ainsi reprendre confiance en soi au sein d'un environnement sécurisant et entamer un nouveau projet personnel.

TÉMOIGNAGE

Je suis arrivé ici grâce à Gérald et Monique, bénévoles de l'équipe de Belsunce, avec lesquels je suis parti en séjour de vacances à Wissant. Gérald m'a présenté à l'équipe d'accompagnement vers le logement, qui après plusieurs mois passés à l'hôtel, m'a présenté la pension de famille.

En fait, j'avais peur au début, parce que quand on est seul et qu'on dort dans la rue, on a toujours peur d'être mal accueilli. On est « le clochard », mais moi, j'arrivais à me doucher tous les jours. Alors que c'est exactement le contraire qui s'est passé, l'accueil ici a été vraiment très chaleureux. J'ai été bête de penser ça, j'ai perdu du temps. Habiter ici m'apporte le repos. J'ai dormi sur la pelouse d'un parc public pendant 8 ans, j'avais perdu l'habitude de dormir dans un lit, au début, je dormais sur une chaise. Être dans cette maison m'apporte aussi l'amitié, j'ai à nouveau des relations avec les autres parce qu'avant, j'étais toujours tout seul. Je joue aux cartes, je participe à l'atelier dessin, à l'atelier cuisine, aux sorties ...

Je décomprime parce que je me sens bien entouré. Je vous aime bien tous ici, voilà, c'est dit !

Jeannot,
un résident de la pension de famille
« Labadié », Marseille (13)

Un foyer appartement à Lyon, pour des personnes en situation d'exclusion et handicapées psychiques avec des logements individuels regroupés.

Créée en 2008, le Patio répond à un besoin spécifique constaté par un collectif de partenaires locaux (les petits frères des Pauvres, le Samu Social du 69, Interface-Psychiatrie...) : des difficultés croissantes pour loger des personnes vieillissantes en grande précarité sociale et psychologique.

De nombreuses personnes âgées alternent de façon régulière des séjours à la rue et en hôpital psychiatrique sans pouvoir retrouver un logement stable. Le Patio est une structure hybride à part entière avec 10 logements regroupés autour de parties collectives. Les résidents peuvent enfin se poser et se sentir chez eux. ■

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE PROPOSÉ TOUTE L'ANNÉE Réouverture du château de Gigny



En 2017, après 20 mois de travaux, les petits frères des Pauvres ont augmenté la capacité et la durée d'accueil du château de Gigny-sur-Saône : **un accueil temporaire ouvert toute l'année et pouvant héberger jusqu'à 24 personnes.**

Le nouveau bâtiment de 687 m² est adossé au château historique, avec deux styles architecturaux qui cohabitent. **Face au constat du peu de structures d'hébergement temporaire proposées à l'année dans la région (faute d'une offre suffisante) et une demande des résidents, le projet de la maison a évolué.** Le château de Gigny propose aujourd'hui une offre d'accueil temporaire ouvert toute l'année et non plus seulement durant la saison d'hiver. Le conseil départemental soutient le projet par l'octroi de l'aide sociale pour les personnes à faible ressource. Durant l'inauguration qui a fêté la réouverture et après les discours officiels, la parole était donnée à Yvonne Lobut, âgée de 89 ans, qui tient à passer tous ses hivers au château. Elle nous confiera qu'elle aime ce « château du bonheur » et découvre avec joie les travaux réalisés. « Ici, tout est neuf, lumineux, une belle salle, les lumières s'allument dès qu'on rentre dans une pièce, ma chambre est magnifique. Ce qui me pèse le plus en hiver, c'est la solitude. Avec les bénévoles, je suis occupée, je vis, je discute ».

Tout le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite, les chambres sont équipées de douches à l'italienne et de toilettes suspendues, de volets roulants automatisés, d'appel malade et de la WIFI. L'accès se fait grâce à une pente douce ou par un ascenseur. De la maison, on pourra aussi rejoindre le parc par un chemin praticable aux personnes en fauteuil roulant, un travail avec une paysagiste est en cours pour embellir les abords de l'ensemble.

REPÈRES

Initié par les petits frères des Pauvres en 1972, l'hébergement temporaire est alors une innovation en France : permettre à des personnes âgées de faire face à des situations de fragilité (isolement saisonnier, maladie d'un conjoint, absence d'un aidant familial, travaux au domicile...), tout en permettant de contribuer au maintien à domicile. Le château de Gigny est aujourd'hui une des 8 maisons de l'Association proposant cette offre.

TÉMOIGNER, ALERTER, MOBILISER



Le projet associatif des petits frères des Pauvres affiche la 3^e mission sociale « Témoigner-alerter » comme une mission tournée vers l'opinion publique. Témoins des situations vécues par les personnes âgées les plus fragilisées et de l'aventure humaine vécue au fil de l'accompagnement et de l'engagement associatif, les petits frères des Pauvres favorisent l'expression des personnes accompagnées, relayent leur parole et sensibilisent l'opinion. En 2017, les actions de sensibilisation et de plaidoyer se sont multipliées et ont contribué à prendre part à la transformation sociale en faveur d'une société plus fraternelle.

MOBILISER AUTOUR DU 1^{ER} OCTOBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

■ « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 », la grande étude inédite sur les conditions de vie des personnes de plus de 60 ans.

Désireux de s'affirmer comme une association de référence sur l'isolement des personnes âgées, les petits frères des Pauvres ont lancé en amont du 1^{er} octobre 2017 -avec le soutien financier de la Fondation des petits frères des Pauvres-, leur première étude consacrée à la solitude et l'isolement des personnes de plus de 60 ans. Tout en donnant une envergure plus importante à l'opération Les fleurs de la fraternité, cette étude a proposé un contenu inédit, avec des élé-

ments d'expertise et d'analyse rigoureux et fiables et permis une meilleure sensibilisation du grand public.

TÉMOIGNAGE

Il n'y a pas de larmes, il ne faut pas de larmes, alors je fais abstraction de tout ce qui peut me faire souffrir. Il y a la solitude choisie et la solitude imposée comme la mienne, qu'il faut organiser du mieux qu'on peut.

Arlette,
personne accompagnée à Paris (75).

* NOS ACTIONS *

Réalisée par l'institut CSA et soutenue par le sociologue Michel Billé, cette étude s'est déroulée en deux temps : un questionnaire par téléphone auprès de 1 800 personnes complété par des entretiens qualitatifs en face-à-face avec des personnes accompagnées par l'Association. L'étude a choisi d'observer les différents réseaux de sociabilité mais aussi de tenir compte des évolutions de notre société en intégrant le réseau numérique comme un réseau de sociabilité à part entière et en s'intéressant à la qualité de la relation.

Les résultats dévoilés lors d'une conférence de presse (la première depuis une dizaine d'années) ont permis à Alain Villez, Président des petits frères des Pauvres et Armelle de Guibert, Déléguée générale

de présenter **14 propositions concrètes pour lutter contre l'isolement de nos aînés, combattre l'exclusion numérique et créer des conditions favorables pour le quotidien des personnes âgées.**

L'étude a suscité l'intérêt des médias avec plus de 360 retombées très qualitatives dont Le Monde, une dépêche AFP reprise une soixantaine de fois dans la presse en ligne nationale et régionale, France Inter, France Culture, Le Figaro, L'Humanité, Sud Radio, RMC. L'article on-line du Monde a été le plus partagé du week-end autour du 1er octobre. Les chiffres de l'étude sont régulièrement cités par les médias, des élus, des partenaires comme des chiffres de référence.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

300 000 FRANÇAIS DE PLUS DE 60 ANS EN SITUATION DE MORT SOCIALE

Un chiffre fort : 300 000 personnes de plus de 60 ans, ce qui représente l'équivalent de la population d'une ville comme Nantes, ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes, tout réseau confondu (familial, amical, voisinage, réseau associatif). **Ce sont généralement des femmes, de plus de 75 ans, aux revenus modestes, un profil qui correspond en grande partie aux personnes accompagnées par les petits frères des Pauvres.** Très souvent, l'Association constitue pour ces personnes le dernier rempart contre la solitude.

TÉMOIGNAGE

La pauvreté se conjugue à l'isolement pour détruire le lien social sans lequel personne pourtant ne peut survivre... L'équivalent d'une ville comme Nantes en situation désespérée. C'est d'autant plus terrible que la pauvreté et la rupture du lien rendent ces femmes et ces hommes invisibles et qu'ils survivent à côté de nous sans que nous les voyions !

Michel Billé,
sociologue spécialiste du grand âge et du vieillissement.

UNE FORTE EXCLUSION NUMÉRIQUE EN PARTICULIER POUR LES PLUS DE 80 ANS

68 % des plus de 85 ans n'utilisent jamais internet (mails, consultation de sites, réseaux sociaux). En outre, sur l'ensemble des personnes de plus de 60 ans interrogées, l'étude révèle que 41 % de femmes subissent cette exclusion numérique (contre 20 % des hommes). Ainsi, à l'ère du tout digital, le fossé se creuse de plus en plus, pénalisant un nombre grandissant de personnes, notamment pour les démarches administratives du quotidien qui désormais se font de plus en plus en ligne.

85 ANS, LA BASCULE VERS LE GRAND ÂGE

À partir de 85 ans, il y a une rupture significative des cercles de sociabilité : contacts moins fréquents avec les petits-enfants, la famille éloignée, le cercle associatif, le voisinage. C'est aussi l'âge où les sorties se réduisent : 10 % des 85-89 ans sortent moins d'une fois par semaine ou jamais, c'est également l'âge où l'autonomie diminue de plus en plus. Le sentiment de solitude se renforce. 47,5 % des personnes accompagnées par les petits frères des Pauvres ont au moins 80 ans et près de 2 personnes sur 10 ont au moins 90 ans. Il y a 10 ans, les personnes accompagnées de plus de 80 ans représentaient 40 %.

* NOS ACTIONS *

#MORTSOCIALE

Pour accompagner l'étude et la faire vivre sur les réseaux sociaux, les petits frères des Pauvres ont réalisé une courte vidéo de sensibilisation #mortsociale, diffusée exclusivement sur Facebook, Twitter Instagram, Vimeo et Youtube. Un film choc qui a favorisé la visibilité des petits frères des Pauvres sur ces différents réseaux.



LES FLEURS DE LA FRATERNITÉ

Pour la 9^{ème} année, les petits frères des Pauvres se sont mobilisés le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, avec l'opération « Les fleurs de la fraternité ». **Le coup d'envoi de cette mobilisation nationale a eu lieu à Lyon lors de la course « Run in Lyon ». 200 bénévoles des petits frères des Pauvres ont distribué près 40 000 fleurs aux runners et au grand public.** Leur mot d'ordre : courir contre la solitude des personnes âgées !

Plus de 125 000 roses ont été distribuées dans plus de 230 villes grâce à une mobilisation du réseau des petits frères des Pauvres et la présence de partenaires qui ont rejoint l'opération : l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux d'action sociale), les magasins Bio c' Bon et Lulu dans ma rue entre autres.

Au-delà de ce geste symbolique et gratuit, l'objectif de cette opération est de **susciter l'engagement de chacun auprès de nos aînés les plus seuls** et les plus pauvres pour qu'ils retrouvent leur place au sein de notre société.



DÉFENDRE LES CONDITIONS DE VIE DE NOS AÎNÉS

INTERPELER LES ACTEURS PUBLICS

Dans une année dense, marquée par les élections présidentielle, législatives et l'arrivée de nouveaux interlocuteurs gouvernementaux, les petits frères des Pauvres ont communiqué à plusieurs reprises pour **défendre les conditions de vie des personnes âgées** : en regrettant les programmes politiques des candidats à la présidentielle peu ambitieux pour les personnes âgées et le peu de place consacré aux enjeux du vieillissement dans la constitution de la nouvelle équipe gouvernementale, ou en promouvant un minimum vieillesse à hauteur du seuil de pauvreté. Les petits frères des Pauvres ont également rejoint « l'Appel des solidarités » (regroupant plus de 80 membres du secteur associatif) comme seul représentant de nos aînés les plus fragilisés.

DÉNONCER LA MARCHANDISATION DU LIEN SOCIAL

Attentifs aux mutations économiques de notre société, les petits frères des Pauvres se sont à nouveau inquiétés du développement d'offres marchandes qui promettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées avec des visites payantes. L'occasion de rappeler que **la souffrance relationnelle ne peut pas être un argument marketing et qu'un service payant ne peut remplacer la valeur d'une vraie relation fraternelle**, gratuite et voulue des deux côtés, de personne à personne.

PROMOUVOIR LES FORMES ALTERNATIVES D'HABITAT

Précurseurs de l'habitat alternatif pour les personnes âgées et forts d'une expérience de plus de 40 ans (avec l'ouverture d'une structure d'hébergement temporaire dès 1972 et la première Petite Unité de Vie en 1980), **les petits frères des Pauvres revendiquent l'existence des formes alternatives d'habitat** -toujours atypiques dans le paysage médico-social français- et qui permettent un accueil personnalisé des personnes âgées, tout en favorisant le maintien du lien social.

Le collectif « Habiter Autrement », créé à l'initiative des petits frères des Pauvres et regroupant des acteurs inter-associatifs promoteurs d'habitat alternatif, a mené en 2017 plusieurs actions de plaidoyer.

S'appuyant sur une étude réalisée auprès de 10 lieux, reflète de la diversité de l'habitat alternatif pour les personnes âgées, **le collectif a fait paraître en mars 2017 une tribune dans le monde.fr**, appelant les candidats à l'élection présidentielle à se mobiliser pour permettre aux plus âgés de garder toute leur place dans la société et de pouvoir choisir leur lieu de vie.

L'étude, complétée d'un guide repère destiné aux porteurs de projets, a été envoyée aux pouvoirs publics, à une centaine de parlementaires sensibles à l'habitat des personnes âgées et à la presse sociale. Elle a été également relayée par de nombreux professionnels du secteur. ■



NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

En 2017, les retombées médias ont progressé de 5,1 % par rapport à 2016.



retombées
TÉLÉS
(6H51)



retombées
RADIOS
(10H55)



articles de
PRESSE



publications
WEB

En 9 ans, les résultats ont été multipliés par 4.



* ENSEMBLE POUR AGIR *

FAVORISER LES FORMES D'ENGAGEMENT * 46

DES RESSOURCES, DES OUTILS, DES PROJETS POUR SOUTENIR LES ACTEURS * 50

FAVORISER LES FORMES D'ENGAGEMENT



Les petits frères des Pauvres ont le souci de diversifier les formes d'engagement au-delà du bénévolat associatif ; ainsi, en accueillant volontaires en service civique et personnes en mécénat de compétences ils souhaitent renforcer les liens intergénérationnel et refléter la société civile. S'engager aux petits frères des Pauvres, c'est partager les mêmes valeurs, participer à une vie associative, et agir collectivement pour lutter contre l'isolement de nos aînés les plus démunis.

LE BÉNÉVOLAT

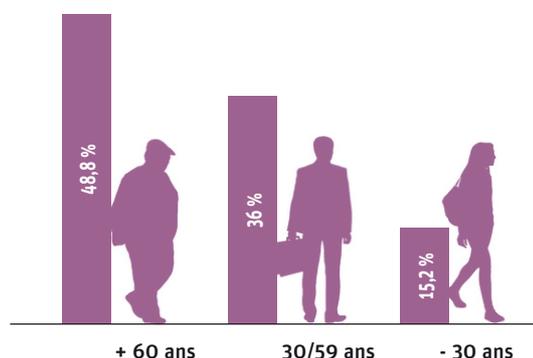
9 890 bénévoles d'année, présents régulièrement en 2017.

88 % d'entre eux sont engagés au sein des équipes d'action territoriale, 12 % sont engagés au sein d'équipes d'action spécifique ou soutiennent les entités nationales. Le nombre de bénévoles d'année est en hausse de **6,5 %**. Ce sont principalement des femmes (72 %). Parmi les nouveaux bénévoles, 26 % ont moins de 30 ans.

L'année 2017 confirme l'intérêt des jeunes et des actifs qui représentent plus de 69 % des nouveaux bénévoles accueillis dans l'année, tendance aussi observée dans les études générales sur le bénévolat en France.

Près de 50 % des bénévoles ont une ancienneté entre 1 et 5 ans tandis que les moins d'un an représentent toujours un peu moins de 30 %.

Âge des bénévoles d'année



TÉMOIGNAGE

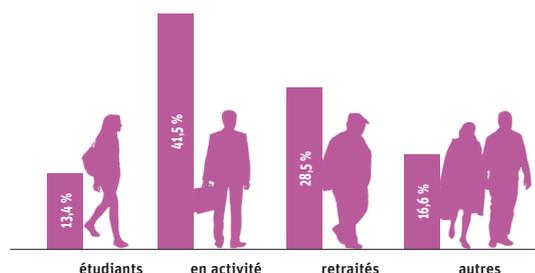
« J'ai fait des recherches pour trouver une association qui proposait quelque chose de suffisamment large et flexible pour me convenir. Et je suis tombée par hasard sur les petits frères des Pauvres. Je me suis dit « Tiens, ils offrent tout ce que je n'ai jamais pu donner aux personnes âgées ». J'ai commencé simplement à rendre visite à une dame qui vivait dans un mobile-home avec ses chats, sur un terrain vague. On passait des heures à discuter, on se souciait l'une de l'autre... Et finalement, quand j'ai trouvé un travail dans ma branche, le journalisme, j'ai continué mon bénévolat. Depuis trois ans maintenant, j'accompagne deux dames là-bas. »

Audrey, bénévole d'accompagnement, participe également à la gazette, au conseil d'équipe, soutenue par les petits frères des Pauvres dans ses projets : « Un jeune qui arrive dans une association où tout est déjà très routinier peut vite être intimidé et, faute d'y trouver sa place, lâcher. Beaucoup de ma génération ont envie de se tourner vers le bénévolat, ressentent un besoin de se sentir utile. Mais pour les fidéliser, il s'agit de leur faire une place.

Audrey,
bénévole à Saint-Denis (93)



Activité des bénévoles d'année entrés en 2017



LES BÉNÉVOLES PONCTUELS

Le bénévolat ponctuel est une vraie richesse pour l'action, pour les personnes que nous accompagnons. Non seulement il permet à des personnes d'agir même si elles ne sont disponibles que peu de temps, mais il apporte de la diversité dans les profils de bénévoles aux côtés de ceux qui constituent les équipes. Les bénévoles ponctuels sont en majorité des actifs et plutôt des hommes, 20 % d'entre eux ont moins de 29 ans.

Les bénévoles ponctuels s'engagent majoritairement dans les actions de Noël et de fin d'année (55,4 %).

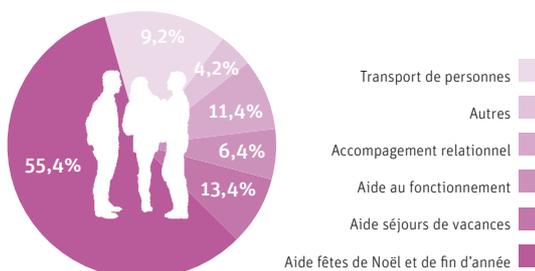
2322
BÉNÉVOLES
PONCTUELS

LES VOISINEURS

Si l'objectif d'un voisinier est de créer des liens avec une personne âgée dans son quartier, cette forme d'engagement ne ressemble en aucun cas aux autres proposées par les petits frères des Pauvres. En effet, le voisinier est mis en relation grâce à une plateforme web sécurisée avec une personne voisinée, mais il n'y a aucune forme d'engagement sur la disponibilité, la durée ou quelconque vie d'équipe. Chacun fait comme il peut et comme il veut avec la personne ou les personnes qu'il voisine, dans le respect néanmoins de la charte du voisinier.

974
VOISINEURS

Missions menées par les bénévoles ponctuels





UN 1^{ER} CONTACT DE QUALITÉ

Les petits frères des Pauvres ont la volonté d'accueillir avec soin chaque proposition d'engagement. Une plateforme dédiée au bénévolat a ainsi été mise en place. Sous la responsabilité d'une salariée et avec le soutien d'un mécénat de compétences, près de 20 bénévoles se relaient du lundi au samedi midi, pour répondre aux contacts reçus depuis le numéro national :

0 800 833 822 Service & appel gratuits

ou via une adresse mail dédiée :
plateforme.benevolat@petitsfreresdespauvres.fr

En 2017, la Plateforme a transmis plus de 2 700 propositions de bénévolat aux équipes.

Cette Plateforme permet, aux personnes qui souhaiteraient s'engager, d'avoir un contact rapide et facile, de bénéficier d'une information claire sur l'offre de bénévolat et d'orienter les propositions, rapidement, vers les territoires concernés.

Afin d'évaluer son activité, la Plateforme a mené en 2017 une étude interne sur la qualité du traitement de ses contacts. A l'unanimité, les contacts se sont déclarés satisfaits de leur 1^{er} accueil téléphonique par la plateforme.

41 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

L'accueil de volontaires en service civique, qui se pratique déjà depuis plusieurs années, permet à des jeunes de prendre part à un ou des projet(s) mené(s) par les équipes d'action en étant acteurs des dits projets. C'est aussi l'occasion pour ces jeunes de « mûrir » leur projet d'avenir, soutenus par leur tuteur, par les bénévoles, tout en se sensibilisant à l'engagement citoyen via la vie associative. Développer l'accueil des jeunes en service civique c'est à la fois favoriser les liens intergénérationnels et aussi continuer d'être un acteur important de « l'école de la citoyenneté ».

TÉMOIGNAGE

Retour de Mélie Carlos sur son expérience en tant que volontaire en service civique

« Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous, j'ai rencontré des personnes géniales et je garde de très bons souvenirs de cette expérience qui m'a beaucoup appris sur le monde du travail mais aussi sur moi-même. Vous êtes tous tellement investis, c'est admiratif de donner autant pour aider les autres. Et ça n'a fait que confirmer mon envie de poursuivre dans cette voie pour l'avenir. Je pars en formation d'aide-soignante, grâce à vous tous j'ai pris confiance en moi et je suis prête pour cette nouvelle aventure ! J'ai une pensée également pour toutes les personnes accompagnées auxquelles je me suis vraiment attachée, continuez à leur apporter du bonheur et du soutien ils vous en sont tellement reconnaissants. »

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Le soutien de salariés venus d'entreprises variées vient également enrichir la palette des engagements possibles aux petits frères des Pauvres. Ainsi, en 2017, **11 salariés d'entreprises telles Orange (via sa fondation), la SNCF, la Banque postale ou AXA sont venus renforcer nos équipes**. Le mécénat de compétences consiste à ce qu'un salarié volontaire soit mis à disposition sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général ; c'est une déclinaison particulière du mécénat pour laquelle on distinguera trois formes : la prestation de service, le prêt de main d'œuvre et les journées de solidarité. Chacune de ces formes a été expérimentée : la société Médiamétrie pour la prestation de services, la Fondation Orange pour le « prêt de main d'œuvre » ou la société EGENCIA à Lyon pour la journée de solidarité... Autant dans le cadre du service civique il s'agit de permettre au jeune de mener des actions qui viennent s'inscrire en complémentarité de celles menées au sein d'une équipe d'action, autant pour les mécénats de compétences il s'agit pour les petits frères des Pauvres d'accueillir des compétences dont ils ne disposent pas et qu'ils ne souhaitent pas internaliser.

INTERVIEW

Christine est arrivée à la plateforme bénévolat au moment du passage à la gratuité du n° indigo. Anticiper un afflux d'appels a nécessité à ce moment-là d'étouffer l'équipe bénévole de manière « stable ». En amont du mécénat de compétences, plusieurs rendez-vous ont permis l'élaboration conjointe d'une fiche de missions à même de répondre à la mise en adéquation des compétences de Christine et des besoins. Ladite fiche de missions a été présentée à l'équipe, tandis qu'en parallèle une explication détaillée du mécénat de compétences a été apportée. Dans ces conditions d'accueil, « l'évolution des liens avec les bénévoles de l'équipe a été positive », nous dit Christine. Sa présence régulière s'est avérée des plus efficaces dans le lien entre les différentes permanences et a amené une plus grande fidélisation des bénévoles.

Christine,
bénéficiaire du mécénat de compétences

LES SALARIÉS

621 salariés composent l'Ensemble petits frères des Pauvres, qui sont pour la majorité dans l'Association, au sein des directions nationales mais surtout dans les 12 Fraternités régionales en soutien des équipes de bénévoles. La Fondation regroupe quant à elle 16 salariés, l'association de gestion des établissements 186 salariés répartis dans les maisons des petits frères des Pauvres et 57 salariés au sein du Centre de rencontre des générations.

Les salariés en région appuient et soutiennent les équipes quels que soient leurs projets. Les salariés et les bénévoles des directions nationales sont au service des Fraternités régionales tant pour des projets transversaux que pour des projets plus spécifiques à chaque région. Dans les maisons, les salariés gèrent l'animation de l'établissement et soutiennent les bénévoles dans l'accompagnement quotidien des personnes âgées qui y résident. En 2017, des moyens supplémentaires ont été investis pour permettre un accès plus large à un dispositif de formations certifiantes, une enveloppe budgétaire dédiée aux formations des nouveaux salariés a été reconduite et les formations dédiées

aux bénévoles, auxquelles participent les salariés sont désormais valorisées en tant qu'actions formatives à part entière.

Les petits frères des Pauvres s'engagent à promouvoir un management fédérateur et porteur de sens, impliquant les salariés. ■



DES RESSOURCES, DES OUTILS, DES PROJETS POUR SOUTENIR LES ACTEURS



Les petits frères des Pauvres mettent à disposition de l'ensemble des acteurs des soutiens individuels et collectifs, équitables et adaptés à leurs engagements ainsi qu'à leurs parcours. L'accompagnement est pensé comme une grande chaîne qui lie les bénévoles et les salariés tout autant que les personnes âgées. À l'ère du numérique, les petits frères des Pauvres se sont dotés d'outils communs d'information, de fonctionnement et de pilotage qui facilitent les échanges dans le réseau.

Le développement de nos actions ne pourrait s'envisager sans la générosité des bienfaiteurs, qu'ils soient publics ou privés, ni sans l'engagement de nouveaux bénévoles. La recherche de fonds et la communication avec le réseau s'emploient à l'élaboration d'une communication plus moderne et dynamique de l'Ensemble petits frères des Pauvres.

DES RESSOURCES

UN CENTRE DE FORMATION EN INTERNE DEPUIS 10 ANS

Le CFPI (centre de formation permanente et interactive des petits frères des Pauvres), accompagne les transformations des petits frères des Pauvres, notamment la mise en œuvre du projet associatif (l'organisation en Fraternités régionales, l'élargissement de la responsabilité des bénévoles et la réorganisation des soutiens portés par les salariés). **La formation est devenue un levier stratégique de notre développement et de l'action vécue dans les équipes**, mais c'est avant tout transmettre les valeurs et les pratiques, renforcer le sentiment d'appartenance, notamment dans la rencontre et bien sûr mieux accompagner et agir collectivement. La formation fait partie intégrante du parcours du bénévole. Tous participent à une journée d'intégration et ensuite se voient proposer des formations en lien avec leurs besoins et leurs envies.

Ce sont 455 sessions de formation qui ont été suivies par 2 320 bénévoles. Plus de 80 modules sont proposés, ils s'enrichissent en permanence et de nouveaux sont créés pour anticiper et prendre en compte l'évolution de nos publics et de notre organisation.

Si les modules relatifs à l'accompagnement sont les plus nombreux et les plus plébiscités par les bénévoles, ils ont aussi participé largement à ceux relatifs à la mise en place des équipes et à ceux pour la formation aux outils.

226 salariés de l'Ensemble petits frères des Pauvres, des jeunes en service civique, des stagiaires et des partenaires externes ont également participé en 2017 à une trentaine de formations.



UN PÔLE DE SOUTIENS THÉMATIQUES

La grande précarité, la maladie grave et la fin de vie, la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, la représentation des usagers dans le système de santé, la lutte contre la maltraitance, l'hébergement collectif et les questions éthiques sont des thématiques ou des sujets inhérents à la vieillesse. Une équipe spécialisée apporte des soutiens concrets aux équipes par la diffusion de bonnes pratiques et repères, mais aussi en portant la parole des petits frères des Pauvres auprès des partenaires et des instances spécialisées.

Les équipes sollicitent régulièrement le pôle de soutiens thématiques, ainsi pour exemple ce sont 50 situations en matière de maltraitance qui ont été traitées, mais aussi des productions du groupe de réflexion éthique, des conseils pour accompagner un action spécifique telle que la fin de vie, et des temps d'échanges nationaux.



DES OUTILS COLLABORATIFS ET DES PROJETS

LE NUMÉRIQUE : UN ENJEU

L'une des orientations stratégiques votées au Conseil d'administration en 2017, posait la volonté de mettre le digital au service de notre projet. La banalisation de l'outil numérique dans les rapports humains peut être vécue comme une contrainte, mais peut aussi constituer une formidable opportunité quand il est mis au service d'un projet de société.

Cette technologie fait partie du quotidien, les petits frères des Pauvres **se sont dotés d'une note d'orientation qui met l'outil numérique au service de l'action, dans toutes ses dimensions : l'accompagnement, l'agir collectif et le plaidoyer.** Cette note est un repère pour contribuer à faire diminuer l'exclusion numérique des personnes que nous accompagnons, développer des outils permettant les modes de collaboration entre les acteurs et les rendre plus efficaces, porter la parole des personnes âgées, des bénévoles, des salariés, prendre part au débat public.



Le Kiosque est un outil informatique développé spécifiquement pour les petits frères des Pauvres et accessible à tous.

C'est une plateforme d'information qui facilite la coordination des accompagnements, élargit les modes de communication et permet de pérenniser et de sécuriser les informations autour de l'action. Cet outil offre aux bénévoles de multiples possibilités d'échange et de partage ainsi que de recherche d'informations, il est utile pour piloter l'action et concourt aussi à la qualité de l'accompagnement.

TÉMOIGNAGE

Le Kiosque a été conçu pour soutenir le plus grand nombre d'entre nous dans notre bénévolat, dans l'équipe et dans ce combat que nous menons ensemble contre l'isolement des personnes âgées.

Yves,

bénévole au sein de la Fraternité régionale Midi-Pyrénées Roussillon

PORTAIL FINANCES

Le portail finances comme le Kiosque, est un outil facilitateur. Décentralisé, accessible à distance par internet, il permet notamment aux trésoriers des équipes d'enregistrer les opérations courantes, suivre et piloter ensuite pas à pas leurs activités. L'Association les petits frères des Pauvres dispose d'un processus de gestion centralisé de la trésorerie.. Grâce à des formations et à l'accompagnement au changement, le déploiement de l'outil s'est réalisé par petits groupes, au rythme souhaité par les Fraternités régionales, et avec le soutien des services supports.





* PARTENARIATS *

* PARTENARIATS *

Les petits frères des Pauvres remercient chaleureusement l'ensemble de ses partenaires Entreprises, mais aussi Institutionnels et Associatifs pour leur fidélité et leur soutien.



Dans le cadre de son expérience solidaire, AXA Atout Cœur a mis à disposition une salariée auprès de l'équipe bénévole de Limeil-Brévannes (94). Durant son mécénat de compétences, cette salariée, chargée de formation de profession, a pu élaborer un livret d'accueil pour l'équipe, maintenir et développer les relations avec la mairie, participer à la diffusion et la bonne utilisation des outils de communication, entre autres.



À l'occasion des « fleurs de la fraternité », le 1^{er} octobre, journée internationale des personnes âgées, 20 magasins Bio c'Bon à Paris ont participé à la distribution des fleurs. Les équipes des magasins ont distribués elles-mêmes les fleurs, sensibilisé leurs clients à la situation des personnes âgées et ainsi participé pleinement à notre mission alerter-témoigner.



La Fondation Orange (qui existe depuis 1986) propose à ses salariés en fin de carrière la possibilité d'accorder une partie de leur temps de travail à une association d'intérêt général. C'est donc dans le cadre du mécénat de compétences, proposé par le dispositif Temps Partiel Seniors (TPS) que 9 salariés ont mis à disposition leurs compétences au service des petits frères des Pauvres en 2017 : soutien à la plateforme bénévolat à l'accueil, ou pour des missions administratives. La durée d'engagement des salariés s'étend de 1 à 3 ans de mécénat. Les Fraternités régionales Paris, Banlieue-Île-de-France, Midi-Pyrénées Roussillon et Auvergne-Rhône-Alpes ont bénéficié de ce dispositif.



La Fondation de l'Orangerie est une fondation créée par BNP Paribas Wealth Management pour accompagner les volontés philanthropiques de ses clients. Grâce à ses donateurs, elle soutient des projets qui s'inscrivent dans son objet social : la préservation et la transmission des patrimoines et des savoirs. Pendant 12 mois, elle nous a accompagné dans le projet de structuration et de professionnalisation de la Direction des ressources pour l'accompagnement, par un soutien financier et un appui méthodologique.



La Fondation Monoprix a pour mission de rompre l'isolement et la solitude en milieu urbain et de donner accès aux biens de première nécessité aux personnes le plus dans le besoin. Depuis 2016, nos deux organisations se mobilisent pour l'opération les fleurs de la Fraternité, le 1^{er} octobre - journée internationale des personnes âgées : les équipes de bénévoles et les directeurs de magasins ont pu convenir ce jour-là d'un partenariat local, qui consistait à permettre aux équipes de bénévoles de s'installer devant les magasins, ou à l'intérieur pour certains, pour distribuer les fleurs de la fraternité.

* PARTENARIATS *



Innocent est partenaire des petits frères des Pauvres depuis plus de 11 ans à travers l'opération « Mets ton bonnet », également appelée « Petits bonnets Grande cause ». Cette fidélité témoigne de l'attachement de l'entreprise à cette opération, créatrice de lien social au sein de nos équipes, et même au-delà. L'enthousiasme et la motivation des tricoteurs et tricoteuses ont permis de dépasser le nouvel objectif, puisque ce sont 501 267 petits bonnets qui ont coiffé les petites bouteilles de smoothies vendues pendant le mois de février 2017.

Grâce à eux et aux acheteurs solidaires, l'opération « Mets ton bonnet 2017 » a remporté un franc succès et permis aux petits frères des Pauvres de bénéficier d'un don de **100 253 euros**.

LULU DANS MA RUE

BRICOLAGE, MÉNAGE, COUP DE MAIN ET BONNE HUMEUR

Lors de la journée internationale des personnes âgées, le 1er octobre, Lulu dans ma Rue, la première conciergerie de quartier, a participé à la distribution des « fleurs de la fraternité ». Les quatre kiosques parisiens ont chacun distribué 100 fleurs remises par leurs soins aux passants. Au travers de leur mode de fonctionnement, ils promeuvent les relations humaines, à partir de petits services rendus entre voisins, contribuant ainsi à une société plus fraternelle. Lulu dans ma rue soutient l'Association en adressant des signalements suite à leur intervention chez des personnes âgées.



malakoff médéric
SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

Malakoff Médéric est un groupe d'assurance de personnes et de retraite complémentaire, paritaire et mutualiste. Au-delà de la gestion des Institutions de retraite complémentaire obligatoire - AGIRC et ARRCO, de la gestion des institutions de prévoyance et des Mutuelles, l'action sociale tient une place de choix dans l'engagement solidaire du Groupe auprès des publics les plus fragiles.

Le Groupe consacre des moyens significatifs pour répondre aux situations d'urgence que ces publics, retraités ou actifs, pourraient connaître. Par ses actions sociales retraite et assurance, Malakoff Médéric les accompagne, les conseille, et leur apporte une assistance pratique ou une aide financière dans les moments difficiles. Ainsi, Malakoff Médéric soutient le programme d'action développé par les petits frères des Pauvres : Voisin-Age. Ce partenariat prend la forme d'un soutien financier mais aussi le soutien pour l'organisation d'actions de promotion du dispositif auprès de leurs bénéficiaires. Ils sont ainsi sollicités pour devenir soit « voisins », soit « voisinés ». Ces temps de présentations permettent aux bénéficiaires de Malakoff Médéric de nouer, s'ils le souhaitent de nouvelles relations et ainsi de s'inscrire dans une dynamique de prévention de l'isolement via le développement de relations de voisinage.



À raison d'une journée par mois durant 2 ans, la Fondation SNCF a permis la mise à disposition d'une salariée qui a débuté son mécénat de compétences en 2017. C'est au sein de l'équipe du XVII^e arrondissement de Paris qu'elle effectue ses missions : aide à la comptabilité, participation à des visites de personnes âgées et recherche de lieux adaptés à des sorties.



L'Union Nationale des Centres Communaires d'Action Sociale représente plus de 4 000 CCAS/CIAS adhérents. Pour l'opération « les fleurs de la fraternité », le 1er octobre, les CCAS ont rejoint des équipes des petits frères des Pauvres sur le terrain, ou ont distribué des fleurs de la fraternité là où les petits frères des Pauvres n'étaient pas présents, et pris le relais pour porter l'événement sur leur territoire. Ce sont 3 CCAS qui ont rejoint nos bénévoles, et 10 ont porté l'opération, dont un CCAS à La Réunion. Une mobilisation commune qui fait sens.



les petits frères
des Pauvres

Siège social et services nationaux
33 et 64, avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél. : 01 49 23 13 00
Fax : 01 47 00 94 66
www.petitsfreresdespauvres.fr